

CHAN-2022



ALGÉRIE 1 - CÔTE D'IVOIRE 0

Les Verts s'imposent sur le fil et passent en demi-finale

P 16

LA CONFÉRENCE DE L'UP-OCI S'OUVRE DEMAIN À ALGER

La nation islamique à l'heure de la mobilisation

P 2

Le Courrier

L'INFORMATION AU QUOTIDIEN d'Algérie

Quotidien national d'information - Prix Algérie 10 DA - France 1 Euro

Vendredi 27 - samedi 28 janvier 2023 - www.lecourrier-dalgerie.com - N°5750 - 19^e année

COMMERCIALISATION DES CARBURANTS

Le paiement par CIB dès mars prochain

P 5

ACCABLÉ PAR LA QUESTION DES DROITS DE L'HOMME ET DES LIBERTÉS, ET ENFONCÉ PAR UNE SÉRIE DE SCANDALES

Le Maroc sombre dans un isolement international

LIRE EN PAGE 6

LE PRÉSIDENT AUX INVESTISSEURS LOCAUX ET ÉTRANGERS

« L'Algérie continuera à vous accompagner »

Pour le président Tebboune, l'investissement est au cœur de la stratégie du gouvernement, à la lumière des changements économiques qui s'opèrent dans le monde.

LIRE EN PAGE 3



Ph : DR

MASSACRE SANGlant DE L'ARMÉE SIONISTE À JENINE



L'Algérie condamne fermement

P 6

BENABDERRAHMANE SUR LE CODE DES DOUANES



« Que la révision se fasse vite »

P 3

HIPPODROME ABDELMADJID AOUCHICHE - ALGER, CET APRÈS-MIDI À 15H30

Un bel engagement pour Dinarzed d'Hem

P 14

LES COURSES EN DIRECT

OUVERTURE, DEMAIN À ALGER, DE LA 17E SESSION DE LA CONFERENCE DE L'UP-OCI

La Nation islamique à l'heure de la mobilisation

L'Algérie abritera, demain et lundi, la 17e session de la conférence de l'Union parlementaire des pays membres de l'Organisation de la coopération islamique (UP-OCI), sous le haut patronage du président de la République, Abdelmadjid Tebboune.

Organisée par le Parlement algérien au Centre international des conférences (CIC) - Abdelatif Rahal, sous le thème « Monde islamique: défis de modernisation et de développement », avec la participation de plusieurs parlements des pays membres de l'OCI, cette conférence s'inscrit dans le cadre « du renforcement du rôle de l'Algérie dans les différents fora parlementaires internationaux ». Un rendez-vous qui constituera une tribune pour renforcer l'action commune et les efforts du monde islamique à occuper la place qui lui sied en tant que force mondiale qui devra avoir un rôle éminent notamment dans le contexte géopolitique et économique actuel marqué par l'instabilité et la domination acharnée.

Une rencontre qui a été précédée, jeudi dernier, par des réunions préparatoires à huis clos, en présence de 35 délégations parlementaires et plus de 22 présidents de parlement, avec au programme la 48e réunion du comité exécutif de l'Union, la 11e réunion de la commission permanente sur la Palestine prévue vendredi, ainsi que la 2e réunion de la commission sur les sociétés et minorités musulmanes, et la réunion consultative du groupe parlementaire arabe. Les travaux de cette session ont été marqués par la tenue des réunions du comité exécutif de l'UP-OCI et de l'Association des secrétaires généraux des pays membres de l'Union parlementaire, ainsi que par les réunions des quatre commissions permanentes, en l'occurrence la commission des affaires politiques et des relations extérieures, la commission des affaires économiques et environnementales, la commission des droits de l'homme, de la femme et de la famille et la commission des affaires culturelles, juridiques et du dialogue des civilisations et des religions.

L'occasion pour les présents à ces travaux préparatoires de souligner l'importance de redoubler d'efforts afin d'établir les principes de coopération, de tolérance et de consultation sous l'égide du respect mutuel, afin de contrecarrer toute tentative d'ingérence dans les affaires intérieures des États membres de l'UPCI et les tentatives d'effacer l'identité et les valeurs de l'Islam, tout en mettant l'accent sur l'unité et la solidarité de la Nation islamique, afin d'être à la hauteur des défis. « Notre présence en Algérie constitue une occasion précieuse pour saluer le rôle remarquable des deux chambres du Parlement algérien, dans le cadre de l'Union des conseils et leurs efforts inlassables pour renforcer les acquis de l'union », a ainsi déclaré le Secrétaire général de l'UPCI, Mouhamed Khouraiichi Niass, précisant que ces réunions préparatoires seront « un véritable tournant dans le parcours de l'Union et permettront de réaliser le succès auquel nous aspirons et d'apporter les dernières retouches, en prévision de la réunion de la Commission générale et des cadres de l'Union, et ce à travers la



révision définitive des projets d'ordre du jour de la Conférence et de toutes les réunions y afférentes ».

L'ALGÉRIE, SYMBOLE DE L'UNIFICATION

Pour sa part, le parlementaire algérien et membre du comité exécutif de l'UPCI, Mohamed Yazid Benhamouda, a précisé que l'Algérie « œuvre à faire passer l'Union, à la faveur d'une vision purement algérienne et diplomatique, de la théorie à la pratique, pour que le monde islamique puisse trouver des mécanismes de coopération », ajoutant que « les portes de l'Algérie sont ouvertes à tous, d'autant que la diplomatie algérienne a connu l'année dernière un rythme ascendant ». Le représentant algérien a également fait savoir que cette rencontre « prendra en considération les résultats du Sommet arabe, de la Déclaration d'Alger au sujet de la Palestine et de la Conférence de rassemblement des factions palestiniennes, un objectif qui n'est pas facilement réalisable et doit être appuyé davantage ». Benhamouda a souligné, entre autre, que le nombre conséquent des participants, sur le plan « quantitatif et qualitatif », constituait « une preuve que l'Algérie occupe une place importante dans les relations internationales, notamment dans le monde arabe et islamique, mais aussi au plan international », affirmant que les résultats « au vu du sérieux qui marque les rencontres du CIC, seront à la hauteur de la réputation de l'Algérie ». Autant de mérites attribués à l'Algérie, qu'a d'ailleurs confirmé le député Kacem Hachem représentant du Liban, membre du Comité exécutif et président de la branche parlementaire aux parlements islamiques, en affirmant que « la tenue de cette réunion en Algérie constitue un pas important, pour une Algérie qui a toujours été un symbole de la parole unificatrice, en plus de préserver les causes de la Nation arabo-musulmane, demeure un symbole de sacrifices et de combat d'une Nation en vue d'obtenir la liberté et la dignité nationale ». Autre intervenant à avoir mis l'accent sur le rôle unificateur de l'Algérie, le représentant du Sultanat d'Oman, Ahmed Ben Ali Al-Omari, qui a formé le vœux de voir la Conférence « couronnée de succès, compte tenu du grand rôle que joue l'Algérie qui a abrité, ces derniers temps, plusieurs rendez-vous réussis et se hisser à un niveau ambitieux, à la hauteur des aspirations des peuples musulmans ».

CENTRALITÉ SUPRÊME DE LA CAUSE PALESTINIENNE

Appelant la Nation islamique « à mobiliser ses énergies pour relever les défis de l'heure », et outre « l'inflation qui frappe de plein fouet les économies du monde en raison des crises énergétique et alimentaire, des dépenses militaires inédites et de l'accueil des réfugiés fuyant les conflits et des effets des changements climatiques », le président de l'Assemblée populaire nationale (APN), Brahim Boughali, a relevé, dans son allocution d'ouverture des travaux de la 48e réunion du comité exécutif de l'UP-OCI, que « la situation inquiétante en Palestine et à El-Qods se complique au quotidien avec les assassinats systématiques de jeunes innocents, la démolition des maisons, l'expansion coloniale, et l'instauration d'un système de discrimination envers les Palestiniens, comme le souligne un rapport d'Amnesty International et Human Rights Watch », appelant à « examiner la situation en Palestine lors des prochaines réunions préparatoires de la commission permanente sur la Palestine et à soumettre les recommandations adéquates à la 17e session de la conférence ». Le président de l'APN a également souligné que l'importance de la Conférence réside dans « la volonté constante de l'Algérie d'établir des relations fraternelles pour unifier les positions et défendre les causes sacrées, notamment la cause palestinienne qui reste centrale pour les Nations arabe et musulmane et pour tous

ceux épris de liberté dans le monde ». Une vision partagée par le député libanais Kacem Hachem, qui a souligné que « l'importance de la Conférence réside dans la volonté constante de l'Algérie d'établir des relations fraternelles pour unifier les positions et défendre les causes sacrées, notamment la cause palestinienne qui reste centrale pour les Nations arabe et musulmane et pour tous ceux épris de liberté dans le monde », rappelant les tentatives de judaïsation et les incursions menées contre les lieux islamiques sacrés en Palestine. Même son de cloche chez le parlementaire turc, Orhan Atalay, lequel a déclaré que « la cause palestinienne est la principale question qui sera abordée ». Pour lui, « le peuple palestinien continue de souffrir et tant que cette question n'est pas réglée, le monde ne pourra pas jouir de la sécurité et de la paix ».

CONDAMNATION DES PROVOCATIONS ISLAMOPHOBES

Parmi les problématiques qui seront abordés durant cette 17e Conférence, le racisme et la montée de l'extrémisme islamophobe, qui ont engendré des actes terroristes contre les musulmans dans les pays occidentaux qu'ils soient étrangers ou d'origine occidentale. Alors que les principes de l'Islam ont toujours été basés sur le vivre ensemble, dignement et en toute sécurité, ainsi que la profanation du Saint Coran par un extrémiste à Stockholm (Suède) et un autre à La Haye (Pays-Bas) n'ont pas manqué d'interpeller les participants aux travaux préparatoires de la Conférence de demain, à l'instar du représentant du Sultanat d'Oman, Ahmed Ben Ali Al-Omari, qui a appelé les pays musulmans, face à ces provocations islamophobes « à mettre leurs différends de côté pour qu'ils puissent lutter avec force contre les plans malveillants ciblant le Monde musulman.

Le Monde musulman, a-t-il ajouté, « n'est pas négligeable, c'est une puissance et on ne peut sous-estimer un milliard et demi de Musulmans dans le monde ». Lui, pour qui, « l'union et le consensus restent la seule voie qui permettra aux pays musulmans de concrétiser leurs objectifs, cerner et gérer les risques ». Des provocations condamnées également par Brahim Boughali, les considérant comme un « crime odieux ».

Le président de l'APN a déclaré, à cet égard, que cette conférence « répondra avec force à ce comportement barbare et raciste ».

Hamid Si Ahmed

CONSEIL NATIONAL DES DROITS DE L'HOMME Zaâlani reçoit une délégation de juristes africains

Le président du Conseil national des droits de l'homme (CNDH), Abdelmadjid Zaâlani, a reçu une délégation de juristes africains dans le cadre de leur participation au Forum des affaires juridiques sur l'investissement organisé en coopération avec le Barreau d'Alger, a indiqué, jeudi, un communiqué du Conseil.

La délégation était composée de l'avocat Mamadou Ismaël Konaté, ancien ministre de la Justice, garde des Sceaux de la République du Mali, le bâtonnier Mamadou Souaré Diop (Guinée) et de l'avocat Oumarou Sanda Kadri (Niger), ajoute le communiqué. Lors de la rencontre, Zaâlani a souligné « l'importance de la coopération entre les juristes africains et la création d'espaces d'échange d'expériences et de partage de vues autour des questions des droits de l'homme ». Les juristes africains ont mis en exergue, pour leur part, « les luttes historiques du peuple algérien », affirmant que l'Algérie « a toujours été la citadelle des révolutionnaires et des militants africains pour la libération de l'emprise coloniale ». Ils se sont engagés, à cette occasion, « à concourir à jeter les passerelles de coopération au mieux des intérêts des Nations africaines, à travers l'unification des rangs et la convergence des positions », conclut le communiqué.

L.Zeggane

LE PRÉSIDENT RASSURE LES INVESTISSEURS LOCAUX ET ÉTRANGERS

« L'Algérie continuera à vous accompagner »

Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a adressé hier, dans un discours lu en son nom par son conseiller chargé des affaires juridiques et judiciaires, Boualem Boualem, lors du séminaire international autour du thème « le rôle des avocats dans l'accompagnement des investissements et le règlement des litiges », et en présence du Premier ministre, un important message aux opérateurs économiques algériens et étrangers.



recours ». Le chef de l'État a évoqué « la création et l'installation des tribunaux de commerce » dans le contexte de l'importance du contentieux des investissements et de la nécessité de « le juger avec l'efficacité nécessaire », ce qui contribuerait, selon le premier magistrat du pays, « à améliorer les performances judiciaires et à rendre des décisions de justice de qualité et dans les meilleurs délais possibles, afin de répondre aux exigences de rapidité exigées par la nature et le caractère privé des affaires et des litiges qui en découlent ». « Ces tribunaux spécialisés seront secondés par des assistants qui ont une vaste expérience en matière commerciale et financière, eux qui représentent tous les secteurs et organismes liés à l'investissement, y compris les organisations d'hommes d'affaires », a précisé Tebboune.

Le président Tebboune a affirmé que l'investissement est au cœur de la stratégie du gouvernement algérien, à la lumière des changements économiques qui s'opèrent dans le monde, et a assuré que l'Algérie œuvre et continuera à œuvrer pour l'amélioration du climat des affaires. Le but étant de lever les restrictions à l'exercice de l'activité des opérateurs économiques, qu'ils soient algériens ou étrangers. « Les dispositions particulières ont été modifiées de façon à ce qu'elles soient en symbiose avec l'activité commerciale actuelle au niveau local et international », a-t-il souligné, ajoutant que « ce n'est un secret pour aucun d'entre vous que le pouvoir judiciaire est la garantie fondamentale des droits et le dernier recours pour les revendiquer, car il ne peut y avoir de place pour un jugement juste et équitable, sans une justice indépendante, impartiale et efficace, et garant de la sécurité judiciaire pour ceux qui y ont

Le président de la République a également évoqué la décision de « lever la criminalisation de certaines actions de gestion des entreprises qui faisaient face au processus, afin de rassurer les dirigeants et de les encourager à investir confortablement et en toute sécurité en Algérie, esti-

mant que « la législation algérienne garantit le recours aux modes alternatifs de résolution des conflits que sont la conciliation, l'arbitrage et la médiation, tout en facilitant et en élargissant le champ d'application ».

Dans le même contexte, Abdelmadjid Tebboune a salué

les « grands progrès réalisés par l'Autorité de Défense au milieu des nouvelles exigences économiques », soulignant la nécessité pour les opérateurs économiques algériens ou étrangers d'être « convaincus que l'Algérie a travaillé et continue de fournir tous les éléments de base pour soutenir l'investissement et améliorer le climat des affaires ». À noter, par ailleurs, que cette rencontre internationale se poursuivra aujourd'hui, où une série d'axes, à l'instar de l'investissement, de l'énergie et de la concurrence, ou encore, la jurisprudence dans le domaine de l'investissement, le règlement des contentieux relatifs à l'investissement, l'investissement dans les zones régionales de libre échange et le nouveau cadre juridique régissant l'investissement, sera examiné. En outre, il convient également de noter que c'est l'Union nationale des ordres des avocats (UNOA) qui a organisé cette rencontre internationale, en partenariat avec le ministère de la Justice et en coopération avec l'Union internationale des avocats.

Hamid Si Ahmed

DISTINCTION DU « BOUCLIER DES DOUANES » ALGÉRIENNES

Le président Tebboune récipiendaire

La Direction générale des Douanes (DGD) a décerné, jeudi à Alger, le Bouclier des Douanes algériennes au président de la République, Abdelmadjid Tebboune. Cette distinction a été remise par le ministre des Finances, Brahim Djamel Kassali et le Directeur général des Douanes, Noureddine Khaldi, au directeur de cabinet de la présidence de la République, Abdelaziz Khellaf, lors d'une cérémonie célébrant la Journée internationale de la Douane, organisée au Centre international des conférences Abdelatif-Rahal (CIC, Alger).

Cet hommage intervient en reconnaissance de « l'intérêt particulier que le président de la République accorde aux Douanes, notamment à travers les projets stratégiques que les services des Douanes tendent à concrétiser, dont la numérisation des douanes », selon les explications fournies lors de la cérémonie.

Le Premier ministre, M. Aïmène Benabderrahmane, a également été distingué lors de cette cérémonie, organisée sous le thème: « Accompagnement de la nouvelle génération: Promouvoir le partage des connaissances et renforcer la fierté de la profession douanière ».

B. O.

RÉVISION DU CODE DES DOUANES

Benabderrahmane exige qu'on mette les bouchées doubles

Algérie comme le reste du monde, a célébré, jeudi, la Journée internationale de la douane (JID). Une cérémonie a été organisée à l'occasion au Centre international des conférences, Adelatif-Rahal, à Alger, et inaugurée par le Premier ministre, Aïmène Benabderrahmane, en présence de membres du gouvernement et de hauts responsables de l'État.

Lors de son allocution, le chef de l'Exécutif a appelé, l'administration des Douanes à accélérer la révision du Code des Douanes et ses différents textes d'application en vue d'opérer le changement positif escompté par les opérateurs économiques. Le PM a insisté en cette occasion sur « la révision du Code des douanes et ses différents textes pour l'adapter aux objectifs de la nouvelle loi sur l'investissement sur laquelle nous misons pour amorcer un développement prometteur susceptible d'insuffler durablement la dynamique économique du pays et encourager, ainsi, l'investissement national et étranger direct appuyant notre production nationale ».

Après le rappel de tous les efforts consentis par le secteur pour moderniser ses structures et son mode de fonctionnement, Benabderrahmane a souhaité voir ces « efforts porter leurs fruits à travers des facilitations et une révision des textes d'appli-

cation », estimant que plusieurs textes actuels ne répondent ni à la réalité ni aux exigences des opérateurs économiques. S'agissant des facilités accordées aux opérateurs, le Premier ministre, a appelé, à la généralisation du couloir vert pour inclure les intrants et les matières premières.

POUR SUIVRE LA LUTTE CONTRE LA FRAUDE ET LA CONTREBANDE

Benabderrahmane n'a pas manqué à l'occasion de saluer, la coordination étroite sur le terrain entre l'administration douanière et les différents corps de sécurité et économiques de l'État, ainsi que les résultats obtenus grâce à la mobilisation des agents des douanes, que ce soit en termes de recouvrement, ou des saisis qualitatifs à travers le territoire national, tout en réclamant des agents douaniers, un « plus haut degré de vigilance et d'opérationnalité pour parer aux tentatives de fraude et de contrebande, et décourager les méthodes frauduleuses des contrebandiers ».

Il a, dans ce sens, plaidé pour le développement et l'amélioration des méthodes de travail adoptées par les services douaniers, et ce, afin, dit-il encore, de se mettre au diapason des normes internationales, en poursuivant et en intensifiant les opérations de numérisation, d'autant plus qu'il s'agit de l'un

des engagements figurant dans le programme du président de la République, saluant les réalisations accomplies par les Douanes algériennes au niveau de l'Organisation mondiale des douanes.

Pour se faire, le PM, a appelé les dirigeants du secteur, à échanger les expériences en termes d'informations relatives à la lutte contre la fraude et la contrefaçon pour encourager la vision positive à l'égard de l'économie algérienne et des dispositifs nationaux chargés de ces missions, d'autant que ce volet compte parmi les approches adoptées par les institutions internationales dans la classification des pays.

Evoquant le lancement du nouveau système d'information des Douanes, dont il a supervisé les premiers essais, le Premier ministre a estimé que ce nouveau système est susceptible de « contribuer dans une large mesure à faciliter les opérations de dédouanement à travers la réduction des délais et des coûts, en sus de la sécurisation des données relatives au commerce extérieur, tout en conférant davantage de transparence et d'efficacité aux moyens de lutte contre la fraude », tout en appelant à la valorisation de la ressource humaine en la dotant de tous les moyens pour parvenir aux meilleurs résultats.

Brahim Oubellil

POUR FLUIDIFIER LE DÉDOUANEMENT, CONSACRER LA TRANSPARENCE ET MIEUX LUTTER CONTRE LA FRAUDE ET LA CONTREBANDE

Les Douanes lancent un nouveau système d'information

La Douane algérienne s'est dotée d'un nouveau système d'information, lancé, jeudi, lors d'une cérémonie célébrant la Journée internationale dédiée au secteur, organisée au Centre international des conférences Abdelatif-Rahal (CIC, Alger), en présence de membres du gouvernement, de cadres des Douanes et de hauts fonctionnaires de l'État. À l'occasion, le ministre des Finances, Brahim Djamel Kassali a affirmé que ce nouveau système permettra de faciliter les opérations de dédouanement, de consacrer la transparence et de développer les modalités de lutte contre la fraude et la contrebande, en plus de la diffusion des informations relatives au commerce extérieur.

Les pouvoirs publics s'attendent à renforcer le corps des Douanes en outils nécessaires lui permettant d'assurer convenablement son rôle, en poursuivant notamment le processus de numérisation du secteur, a assuré le ministre.

Présent à cette cérémonie, le chef du projet de numérisation de l'administration des Douanes, Redouane Boutaleb, a affirmé, de son côté, que ce nouveau système d'information « aura un impact positif sur l'économie nationale » car, enchaîne-t-il, il réalisera une transition numérique du travail des services des Douanes en remplaçant les procédures douanières actuelles avec d'autres procédures numériques, qui elles, se feront via le web, à distance et à travers les différentes plateformes électroniques pour les opérateurs économiques. Le nouveau système d'information des Douanes a plusieurs avantages relatifs à la simplification et la facilitation des procédures douanières, permettant d'économiser du temps, des efforts et des coûts supplémentaires, à se fier à la même source.

Ce programme est actuellement en phase pilote trois mois durant, M. Boutaleb. Il est appelé, selon lui, à se généraliser progressivement sur tous les bureaux et centres douaniers, rappelant que ce système a été concrétisé sous la supervision des staffs composés principalement d'expertises algériennes en coopération avec l'Agence coréenne de la coopération internationale (KOICA).

Selon l'exposé présenté à cette occasion, le nouveau système, a pour objectif de « consacrer une administration douanière numérique et efficace, alliant technicité et perfectionnement de la performance en vue d'être à la hauteur des attentes des opérateurs économiques et des différents partenaires ». À rappeler que le lancement des essais relatifs au nouveau système d'information des Douanes a été supervisé par le Premier ministre, Aïmène Benabderrahmane, en présence du premier argentier du pays, du directeur général des Douanes, Noureddine Khaldi.

B. O.

COOPÉRATION ALGÉRO-FRANÇAISE

Réunion de la 9^e session des consultations politiques

«Concordance de vues sur les voies et moyens de rehausser le niveau de la coopération, consolider le cadre juridique bilatéral et concevoir de nouveaux mécanismes bilatéraux de coopération dans les différents domaines d'activité», c'est ce qui ressort des travaux de la 9^e session des consultations politiques algéro-françaises, tenus mercredi à Alger, sous la coprésidence du secrétaire général du ministère des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger, Amar Belani, et de son homologue du ministère de l'Europe et des Affaires étrangères, Anne Marie Descôtes.



Pour la première fois, ces consultations politiques se sont appuyées sur des réunions exploratoires entre les hauts fonctionnaires des différents départements ministériels des deux parties. A propos du contenu des travaux, le communiqué du ministère des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger, qui donne l'information, indique que l'ensemble des dimensions de la relation bilatérale, ont été abordées lors de cette session, en particulier la dimension humaine, avec un accent particulier sur les questions relatives à la mémoire et à la circulation des personnes, qui constituent de véritables marqueurs de cette relation. La question mémorielle a fait partie de l'ordre du jour de cette session. Conformément au cap fixé par les chefs d'Etat des deux pays, il a été convenu de la traiter « dans le cadre d'une lecture objective et de vérité ». Dans ce sens, la partie française s'est engagée à "accélérer le processus de restitution des archives et du traitement de la question des sites d'essais nucléaires qu'il convient de réhabiliter, concourant ainsi à appréhender l'avenir dans un climat d'apaisement et de respect mutuel". Les questions d'actualité d'ordre régional et international d'intérêt commun

AF : DR

dans leur voisinage immédiat (Sahara occidental, Sahel, Libye, conflit russo-ukrainien etc.) ont été également abordées. Le dialogue et les échanges seront poursuivis entre les deux parties. L'ensemble des mécanismes de coopération institués par les autorités des deux pays sera activé. Selon le communiqué du ministère des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger, la 9^e session des consultations politiques algéro-françaises s'est tenue dans une atmosphère chaleureuse empreinte de confiance et de franchise, et précise qu'elle s'inscrit dans le cadre de la redynamisation des différents mécanismes de coopération bilatérale, en droite ligne de la Déclaration d'Alger pour un partenariat renouvelé, signée le 27 août dernier à l'occasion de la visite du président français Emmanuel Macron en Algérie, ainsi que les conclusions de la sixième session du Comité intergouvernemental de haut niveau, tenue à Alger en octobre 2022. A cette occasion, le secrétaire général du ministère des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger, Amar Belani, a mis en exergue les

deux marqueurs essentiels de la relation globale algéro-française que sont la mémoire et la mobilité. Pour sa part, la secrétaire générale du ministère français de l'Europe et des Affaires étrangères, Anne-Marie Descôtes, a indiqué que cinq mois après la visite officielle et d'amitié du président français à Alger et Oran en août dernier, "une étape inédite est en cours de construction dans la relation de nos deux pays que nous voulons pleine de confiance". Cette session s'est tenue dans un contexte particulier, marqué par la préparation de la prochaine visite, en France, qu'effectuera, en mai prochain le président Abdelmadjid Tebboune. Pour rappel, le Président Tebboune a reçu, dimanche 15 janvier 2023, un appel téléphonique de son homologue français, Emmanuel Macron, durant lequel a été évoquée la visite d'Etat du président de la République en France, convenant de la programmer pour le mois de mai prochain. Cette visite sera précédée par la tenue, dans les semaines à venir, du Comité mixte économique algéro-français (COMEFA).

M'hamed Rebah

COOPÉRATION ALGÉRO-RUSSE

Conclusion prochaine d'accords de jumelage universitaire

Le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Kamel Baddari, a reçu l'ambassadeur de Russie en Algérie, Valerian Shuvaev, avec lequel il a abordé les moyens d'étendre les échanges bilatéraux dans le secteur aux domaines des sciences et technologies avancées, a indiqué un communiqué du ministère. Lors de la rencontre, les deux parties ont également abordé la question de « l'intensification des échanges pour hisser les relations de coopération entre les deux secteurs en Algérie et en Russie au niveau des relations historiques privilégiées entre les deux pays et peuples », a ajouté la même source, faisant état de « la conclusion prochaine d'accords de jumelage entre des établissements universitaires et de recherche algériens et russes ». L'ambassadeur de Russie a souligné qu'il « veillera à développer la coopération et l'échange entre les établissements universitaires et de recherche russes et algériens, à ouvrir de nouvelles perspectives et à les élargir au mieux des intérêts du secteur dans les deux pays », insistant sur « l'impératif d'encourager les chercheurs à entreprendre des projets et des programmes de recherche conjoints, particulièrement dans les domaines des technologies avancées, des sciences exactes et autres sciences, où leurs homologues chercheurs des universités russes se distinguent ». De son côté, Baddari a souhaité « voir doubler le nombre de bourses accordées aux étudiants algériens (environ 200 actuellement), notamment dans les domaines des sciences et technologies avancées, qui correspondent aux nouvelles formations ouvertes par le secteur, dont l'informatique, l'intelligence artificielle, la robotique, les nanotechnologies et la médecine de demain ». Pour ce qui est de la recherche, Baddari a évoqué « la possibilité de réaliser des projets et des programmes de recherche conjoints entre les chercheurs dans les établissements universitaires et de recherche algériens et russes, notamment ceux relatifs au plan d'action du gouvernement algérien avec ses trois priorités, à savoir la sécurité énergétique, la sécurité alimentaire et la santé du citoyen ».

Sarah O.

COOPÉRATION MILITAIRE ET SÉCURITAIRE

Saïd Chengriha achève sa visite en France

Un communiqué du ministère de la Défense nationale a fait savoir, hier, qu'au quatrième et dernier jour de sa visite officielle en France, ce jeudi, le général d'Armée, chef d'état-major de l'Armée nationale populaire, Saïd Chengriha s'est réuni avec le chef d'état-major des Armées Françaises, le général d'Armée, Thierry Burkhard, pour examiner les perspectives et les voies permettant de consolider la coopération dans les deux domaines militaire et sécuritaire.

Selon la même source, le général d'Armée s'est rendu, la veille, mercredi, aux écoles militaires de Saumur, où il a été reçu par le Commandant des écoles militaires, le général de brigade, Emmanuel Charpy. Par la suite, des formations des Forces françaises lui ont rendu les honneurs militaires au niveau de l'école de Cavalerie spécialisée dans la formation des cadres de l'arme blindée. Le communiqué du MDN a indiqué qu'à l'issue, le général

d'Armée et la délégation qui l'accompagne ont suivi un exposé global sur la formation au sein de cette école, avant de visiter ses divers départements, où il s'est enquis des moyens matériels et pédagogiques dédiés à la formation et des techniques utilisées dans le contrôle et la conduite des engins blindés au niveau de la salle de simulation.

Mardi, selon la même source, Saïd Chengriha a été reçu au deuxième jour de sa visite, par le ministre des Armées françaises, Sébastien Lecornu, au siège du ministère où des carrés des différentes forces françaises lui ont présenté les honneurs militaires. Par la suite, le chef d'état-major de l'ANP a eu "une réunion élargie avec le ministre des Armées françaises en présence du général d'Armée Thierry Burkhard, Chef d'état-major des Armées françaises. Les entretiens ont examiné les moyens permettant le renforcement des relations de coopération militaire et sécuritaire entre les deux pays",

indique le communiqué du MDN qui note que "la réunion a été sanctionnée par la signature d'une feuille de route conjointe. À l'issue, le Chef d'état-major de l'ANP a signé le livre d'or du ministère des Armées françaises, a conclu le communiqué.

Pour rappel, le chef d'état-Major de l'ANP a entamé lundi, une visite officielle en France, sur invitation du chef d'état-Major

des Armées françaises, le général d'Armée Thierry Burkhard. Cette visite, qui s'inscrit dans le cadre du "renforcement de la coopération entre l'Armée nationale populaire et les Armées françaises, permettra aux deux parties d'examiner les questions d'intérêt commun", a expliqué un communiqué du MDN.

M. R.

PROJET DE CONSTRUCTION D'UNE CENTRALE SOLAIRE

Sonelgaz à pied d'œuvre à Cuba

Dans le cadre du lancement du projet de construction d'une centrale solaire dans la capitale la Havane, et conformément aux instructions du président de la République, le groupe Sonelgaz avait envoyé une délégation à Cuba entre le 19 et le 25 janvier. Sonelgaz a envoyé une mission à la Havane au cours de la période allant du 19 au 25 janvier 2023, dans le cadre du lancement de l'étude du projet de réalisation d'une centrale solaire, cette étape faisant suite à la visite du président cubain Miguel Diaz Canel en Algérie en novembre dernier. La mission est dirigée par le directeur exécutif chargé de la stratégie et de l'organisation au sein de Sonelgaz, Ameyoud Aziz, et de quatre ingénieurs de la Compagnie de l'engineering, de l'électricité et du gaz (CEEG), filiale de la Sonelgaz. Dès son arrivée à Cuba, la délégation s'est rendue au siège de la Compagnie d'électricité cubaine, où ils ont rencontré le directeur général, et discuter sur le projet de construction d'une centrale solaire de 10 mégawatts. La mission s'est également déplacée sur le site du projet pour inspecter les 32 hectares de terrain à dans la ville La Havane, les travaux devant commencer le plus tôt possible.

M. Seghilani

FORUM DES PAYS EXPORTATEURS DE GAZ

Le 7^e Sommet des Chefs d'État et de Gouvernement aura lieu en Algérie

Le 7^e Sommet des Chefs d'État et de Gouvernement du Forum des pays exportateurs de gaz (GECF) se tiendra en Algérie, probablement dans la capitale, la fin de l'année en cours, a indiqué jeudi le secrétaire général du Forum, Mohamed Hamel. « L'année 2023 marquera un autre moment poignant dans la relation GECF-Algérie avec l'accueil du 7^e Sommet des Chefs d'État et de Gouvernement, probablement à Alger, la fin de cette année », a-t-il affirmé.

Soulignant le « rôle central » assumé par l'Algérie dans la fondation du GECF au début des années 2000, Hamel a assuré que « l'Algérie est un pilier du Forum des pays exportateurs de gaz et continue à jouer un rôle important aujourd'hui » au sein de cette organisation intergouvernementale qui compte actuellement, a-t-il ajouté, 19 pays membres et représente 72% des réserves prouvées de gaz dans le monde et 44% de la production commercialisée.

Exprimant sa fierté, en tant qu'Algérien d'être, depuis le 1^{er} janvier 2022, le quatrième secrétaire général du GECF créé en 2001, M. Hamel a relevé aussi que l'Algérie a été choisie à l'unanimité lors du 6^e sommet des chefs d'État et de gouvernement du GECF, qui s'est tenu en février 2022, à Doha (Qatar) pour accueillir le siège de l'Institut de recherche sur le gaz du GECF (GRI), dont l'accord de siège a été signé jeudi entre le ministère des Affaires étrangères et le Forum. « C'est une démonstration claire du grand respect dont jouit notre pays au sein du Forum et la reconnaissance de son rôle de pionnier dans l'industrie du gaz », a-t-il estimé, tout en exprimant sa « reconnaissance et sa gratitude à l'Algérie pour son soutien indéfectible au GECF ». S'agissant de l'avenir du gaz naturel dans le contexte de la transition énergétique et de la lutte contre le changement climatique, Hamel s'est dit « convaincu que le gaz continuera à jouer un rôle central en tant qu'énergie pour le développement durable, en raison notamment de l'augmentation de la population et de l'urbanisation et de la croissance de l'économie mondiale ».

L'ALGÉRIE ABRITE LE SIÈGE DU GRI

Le ministère des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger a signé, jeudi, une convention avec le Forum des pays exportateurs de gaz (GECF) pour



F. D. R.

abriter à Alger, le siège de l'Institut de recherches sur le gaz (GRI) relevant du Forum. Le secrétaire général du GECF a déclaré que cette convention vient dans le cadre de l'application de la décision des pays membres d'élargir leur coopération dans le domaine de la technologie à travers la création de l'Institut de recherches sur le gaz comme étant un cadre de coopération scientifique en vue d'échanger les informations, soutenir l'innovation et partager les expertises, les compétences et la formation. L'Institut de recherches sur le gaz sera « une plateforme de coopération dans le domaine de la technologie et un outil efficace pour développer les partenariats avec les centres de recherche et les universités des pays membres et les centres connexes à travers le monde », a-t-il dit. Rappelant l'unanimité sur le choix de l'Algérie pour abriter le siège de l'Institut, M. Hamel a estimé qu'il « se veut une reconnaissance du rôle précieux et actif de l'Algérie au GECF et de sa maîtrise des techniques de pointe relatives à l'exploitation du gaz naturel, d'autant plus que l'Algérie est pionnière dans le domaine du gaz naturel depuis 1964 et maîtrise les chaînes de production ». Dans son allocution, le Secrétaire général a relevé l'importance du gaz naturel dans l'économie mondiale, vu que la demande mondiale en la matière devra croître de 36% à l'horizon 2050, et que sa part devra augmenter dans le mix énergétique mondial, de 23% actuellement à 26% en 2050.

ARKAB REÇOIT LE SG DU GECF ET LE PRÉSIDENT DU CREA

Le ministre de l'Énergie et des Mines, Mohamed Arkab, a reçu, jeudi à Alger, le

secrétaire général du Forum des pays exportateurs de gaz (GECF), Mohamed Hamel, avec lequel il a évoqué la situation du marché mondial du gaz ainsi que les préparatifs en cours du 7^e Sommet des Chefs d'État et de Gouvernement du Forum, prévu cette année en Algérie, a indiqué un communiqué du ministère. Les deux parties ont passé en revue la situation du marché mondial du gaz et les perspectives de son développement à court, moyen et long termes, en sus des « préparatifs en cours du 7^e Sommet des Chefs d'État et de Gouvernement du Forum prévu cette année en Algérie », a souligné le communiqué. Soulignant « l'importance d'ériger le GECF en véritable source de proposition, d'expertises et de consulting en matière d'industrie gazière », le ministre a insisté sur « l'impératif de renforcer le dialogue entre les producteurs du gaz et les pays consommateurs en vue de garantir la stabilité et la transparence du marché à tous les intervenants dans la chaîne de production du gaz ».

Également, Arkab a reçu une délégation du Conseil du renouveau économique algérien (CREA), conduite par Kamel Moula, président du Conseil, avec lequel il a abordé des sujets relatifs à plusieurs domaines dans le secteur minier, a indiqué le ministère dans un communiqué. À cette occasion, le ministre a indiqué que le ministère « tend à développer le secteur des mines et à relancer les activités minières, dans l'objectif d'une exploitation idoine des richesses dans tout le pays, en y associant tous les acteurs économiques, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur du pays », indique le communiqué.

Sarah O.

RAFFINERIE DE SUCRE DE LARBAËTACHE Le projet livré avant fin 2023

En marge d'une visite d'inspection de projets relevant de son secteur dans la wilaya de Boumerdes, le ministre de l'Industrie, Ahmed Zeghdar a annoncé, ce jeudi, que le projet de la raffinerie de sucre de Larbaâtache, saisie par une décision définitive de la justice et acquise par le « Groupe public Madar », sera livrée avant la fin de l'année en cours.

Le ministre a indiqué « Les responsables en charge de ce projet se sont engagés pour sa livraison et mise en service avant fin 2023 » signalant la possibilité de réception de ce projet en novembre prochain. L'inscription de la saisie de ce projet vital, dans le cadre d'une opération globale, mise à profit par la justice pour la récupération de 15 entreprises, trois unités de production et cinq financiers industriels. Zeghdar a expliqué que « Le parachèvement de cette raffinerie s'inscrit dans le cadre de la consécration de la sécurité alimentaire nationale, affirmant « la réalisation des études techniques inhérentes au projet, dans l'attente du parachèvement du suivi et de l'accompagnement de ce projet grâce à l'expertise acquise par le Groupe Madar Holding dans ses investissements dans divers domaines ». Il a informé, par ailleurs que « l'entrée en production effective de ce projet permettra à l'Algérie de consacrer son autosuffisance en sucre, avant de procéder à l'exportation du surplus de production en la matière, au même titre que de l'huile de table, qui sera produite au niveau de l'usine de Jijel, prévue à l'entrée en exploitation à la même période ».

Le Groupe Madar a réalisé des « expériences concluantes » dans le grand Sud selon le ministre de l'Industrie, pour approvisionner cette usine en matière première, « grâce à la culture de la betterave sucrière, qui constituera sa matière première, ainsi que nombre d'autres matières, dont des fourrages pour bétail et certains types d'alcool ». Il a expliqué qu'il y a plusieurs investissements privés et publics qui ont été réalisés ces dernières années pour produire du sucre, pour atteindre l'autosuffisance et exporter le surplus de cette substance.

UNE CAPACITÉ DE PRODUCTION DE 2000 TONNES/JOUR

Il a été indiqué notamment que la capacité de production prévisionnelle de cette usine, s'étendant sur une surface de 14 ha, extensible à l'avenir, est de 2.000 tonnes/jour de différents types de sucre, avec à la clé, la création de 1 200 emplois, dont 550 emplois directs et 650 autres indirects. Cette raffinerie, dotée des dernières technologies en la matière pour assurer un produit de qualité supérieure, a été lancée en réalisation début 2016. Elle a coûté, à ce jour, plus de 24 milliards de DA. Rappelons que ce projet a été relancé après son rattachement au secteur public marchand – via Madar Holding Company – après avoir été confisqué par la justice par un jugement définitif contre ses anciens propriétaires dans le cadre de la lutte contre la corruption.

M. Seghilani

COMMERCIALISATION DES CARBURANTS À LA POMPE

Le paiement par CIB dès mars prochain

Le PDG de Naftal, Abdelkader Chafi a annoncé, jeudi, à partir de Tiaret, que l'entreprise envisage d'adopter, à partir de mars prochain, « un système de cartes prépayées pour la commercialisation de ses produits énergétiques à travers ses différentes stations ».

En effet, c'est en suivant une présentation sur le développement des ventes de Naftal dans la circonscription du gaz liquéfié de Tiaret, que M. Chafi a annoncé, que l'entreprise publique Naftal « lancera cette opération, en collaboration avec la Banque extérieure d'Al-

gérie (BEA) en adoptant la technologie des cartes de paiement interbancaires (CIB)», précisant que, « cette opération se limitera aux seules grandes entreprises du pays ». Par ailleurs, M. Chafi a assuré que « Naftal s'ouvrira davantage aux jeunes investisseurs en mettant à leur disposition des locaux vacants au sein de ses stations selon un cahier de charge élaboré en coordination avec les autorités locales ». Le but étant d'offrir aux usagers des services hors activités de Naftal. Au centre d'enfûtage de gaz butane n 114 de la zone industrielle de Zâaroura, le Pdg de Naftal s'est

assuré de la disponibilité de ce produit en quantités suffisantes afin de répondre à la demande des populations notamment en cette période de grands froids. Il a ajouté que « la production de gaz butane a été portée depuis quelques semaines et à l'échelle nationale à 500.000 bonbonnes par jour contre 250.000 précédemment », assurant que, « Naftal peut atteindre une capacité de production de 950.000 bonbonnes quotidiennement si nécessaire ». Dans ce contexte, Chafi a relevé que « la demande pour cette substance a diminué à l'échelle nationale en raison

de l'approvisionnement d'un grand nombre de foyers des agglomérations suburbaines en gaz de ville et les zones rurales en citernes du gaz propane ». Le P-dg de Naftal, en compagnie des autorités locales, a procédé à la mise en service des projets d'alimentation en gaz propane de l'Ecole « Hamou Khadou » de Ksar Chellala et de 47 foyers de la zone de Tazia, dans la commune de Zemala Emir Abdelkader. Le nombre des foyers bénéficiant de ce produit énergétique a atteint les 850 outre 56 écoles à travers la wilaya de Tiaret.

L. Zeggane

ACCABLÉ SUR LA QUESTION DES DROITS DE L'HOMME ET DES LIBERTÉS ET ENFONCÉ PAR LE SCANDALE AU PARLEMENT EUROPÉEN

Le Maroc subit un isolement international

Le Parlement européen a appelé, dans un texte adopté à la majorité, les autorités marocaines à respecter la liberté d'expression et la liberté des médias et à garantir aux journalistes incarcérés un procès équitable.

Les eurodéputés ont insisté en particulier sur le cas du journaliste indépendant, Omar Radi, connu pour ses positions critiques envers le pouvoir. Il a été arrêté en 2020 par les autorités marocaines et condamné en mars à six ans de prison ferme pour viol et espionnage. Des accusations qu'il a toujours niées.

Suite à la déclaration des eurodéputés épinglant le pouvoir au Maroc, des défenseurs marocains des droits humains, dont la militante, Khadija Ryadi ont salué, jeudi, lors d'une conférence de presse organisée à Rabat par l'Instance nationale de soutien aux détenus d'opinion (INASDO), cette position et demandant aux autorités de leur pays de reconnaître « l'échec de la répression » à l'encontre des voix critiques.

"La réponse requise (à la résolution) est de reconnaître l'échec des politiques répressives contre les opinions critiques. Le vote du Parlement européen consacre l'échec de la stratégie répressive consistant à fabriquer des accusations sexuelles contre les journalistes et les critiques », a plaidé Khadija Ryadi.

« Nous sommes conscients que la libération des détenus d'opinion n'aura pas lieu grâce au Parlement européen mais grâce au militantisme du mouvement de défense des droits humains au Maroc. Mais ce genre de résolutions nous donne de la force et fait entendre notre voix à l'étranger », a-t-elle souligné.

De son côté, Khoulood Moukhtari, l'épouse de l'éditorialiste Soulaïmane Raïssouni, condamné et emprisonné ces dernières années pour des accusations à caractère sexuel tout comme l'ex-patron de presse Taoufik Bouachrine, et l'ex-



bâtonnier Mohamed Ziane, a qualifié « d'importante » la résolution européenne « eu égard à la régression que nous subissons en matière de droits humains au Maroc ». L'INASDO a lancé à l'occasion un appel à la « libération immédiate de tous les détenus d'opinion ».

APRÈS LES RÉVÉLATIONS, PLACE À L'ISOLEMENT

Selon des médias citant des sources parlementaires, le Parlement européen (PE) a annulé ou reporté tous les voyages prévus au Maroc au cours des six premiers mois de cette année, à la suite du scandale de corruption qui a touché l'institution et impliquant Rabat. Les voyages de différentes délégations et commissions parlementaires au Maroc ont été reconsidérés à la lumière des révélations selon lesquelles le pays est impliqué dans un scandale de corruption pour influencer les décisions du Parlement européen, précisent plusieurs médias. L'objectif de cette décision étant d'éviter de nouvelles ingérences, a-t-on précisé. Selon l'agence de presse, EFE, toutes ces missions avaient été initialement autorisées par la direction du Parlement européen, mais la présidente de l'institution, Roberta Metsola, a exhorté les dirigeants des groupes à reconsidérer les

déplacements dans cette région, sauf ceux aux forums internationaux ou engagements similaires.

LES RÉUNIONS PRÉVUES AU MAROC ANNULÉES

Ainsi et à se fier à cette source, la réunion de la direction de l'assemblée parlementaire de l'Union pour la Méditerranée à Rabat ainsi que celle de la commission de l'énergie devant se tenir ce mois de janvier n'ont pas eu lieu. De même pour une autre réunion de la commission parlementaire mixte Maroc-UE qui devrait se tenir en février ainsi que celle de l'assemblée parlementaire de l'Union pour la Méditerranée sont prévues à Rabat en février et mars, du sommet et de la session plénière en mai, en plus du report d'un autre voyage prévu en juin par la commission des libertés civiles, qui prévoyait d'explorer la coopération UE-Maroc en matière de migration et de surveillance des frontières, en particulier pour la lutte contre la migration irrégulière.

Bien qu'aucune décision officielle annulant ces voyages n'ait été formulée pour l'heure, il reste que la préparation de ces voyages n'a pas encore commencé, et les coordinateurs de la commission des libertés civiles ont voté mercredi le report

de la mission, selon cette source.

« Il y avait un consensus tacite au sein de la Conférence des présidents - qui réunit Metsola avec les dirigeants des groupes politiques - pour réévaluer tous les voyages dans ce pays », a déclaré un porte-parole de la présidente à EFE.

LE « MAROCGATE » POURRAIT SERVIR LA CAUSE SAHRAOUIE

Dans un entretien à l'agence officielle APS, la présidente de l'Association d'amitié Portugal-Sahara occidental (AAPSO), Luisa Teotonio Pereira, qui a participé au 16e Congrès du Front Polisario, a estimé que le "Marocgate" « pourrait avoir un impact sur le positionnement d'un ensemble de pays concernant la politique expansionniste du Maroc, en raison de l'ouverture de cette porte (retentissant scandale de corruption au Parlement européen dans lequel est impliqué le Maroc, ndlr), estimant qu'il sera cette fois-ci très difficile pour les Européens de continuer de nier les violations des droits humains dans les territoires sahraouis occupés. Pour elle, cela rend également « extrêmement difficile » à la Commission, au Conseil et au Parlement européens de « trouver des expédients » pour les décisions de sa propre Cour de justice, lorsque celle-ci rendra public le jugement final sur les illégaux accords commerciaux conclus entre l'Union européenne (UE) et le royaume du Maroc, tout en souhaitant l'ouverture bientôt des opportunités pour l'organisation du référendum d'autodétermination au Sahara occidental au profit du peuple sahraoui. Elle a également salué par ailleurs, la consistance, volonté et le courage du peuple sahraoui pour gagner son autodétermination et indépendance contre le colonialisme. Il faut noter que les eurodéputés espagnols ont voté contre cette résolution accablant le Maroc pour ses atteintes aux droits humains. Mme Pereira a estimé à ce sujet que cette position a « cruellement mis en évidence jusqu'à quel point le PSOE (Parti socialiste ouvrier espagnol (PSOE, au pouvoir) est disposé à nier ses propres valeurs pour défendre des intérêts tiers.

B. O.

SOLIDARITÉ INTERNATIONALE APRÈS L'AGRESSION SIONISTE À JENINE

Appel à la mise à nu de l'État sioniste et de ses complices

Jeudi, les forces israéliennes ont tué neuf Palestiniens, dont une femme âgée, et ont blessé 20 autres, lors d'un raid contre le camp de réfugiés de Jénine, dans le nord de la Cisjordanie, au cours de ce qui a été décrit comme l'un des jours les plus meurtriers en Cisjordanie occupée depuis qu'Israël a intensifié les raids au début de 2021. D'autres affrontements ont éclaté dans la ville d'Al-Khader, au sud de Beit-Lehem, à Al-Khalil, Tulkarem et Qalqilya entre autres, et au cours desquels les forces d'occupation sionistes ont tiré des balles en métal recouvertes de caoutchouc, du gaz lacrymogène et des bombes assourdissantes. Face à cette violence meurtrière, l'ONU et la communauté internationale ont réagi et appelé à intervenir face à ce « un massacre » et cette « escalade » des agressions sionistes. En effet, bon nombre de pays ont exprimé leur profonde préoccupation face aux violations répétées, et au mépris des normes civiles fondamentales, des lois internationales sur les droits de l'Homme et des accords internationaux par les forces israéliennes, qui ont invoqué la sym-

pathie de millions de personnes opprimées dans le monde, appelant à des mesures internationales « soutenues » pour mettre fin aux actions « odieuses » d'Israël. Dénonçant les politiques adoptées par les forces d'occupation israéliennes et les attaques continues contre la ville de Jérusalem et les lieux saints, y compris la mosquée Al-Aqsa, ces pays ont exhorté la communauté internationale à prendre des mesures durables pour mettre fin à ce type d'attaques violentes et à la démolition de maisons, et

mettre fin aux actions odieuses dans les territoires occupés. Tout en réitérant leur soutien ferme aux droits inaliénables du peuple de Palestine à une patrie souveraine et indépendante et affirmant leur position en faveur de l'établissement d'un État indépendant de Palestine. En Palestine, le porte-parole de la Présidence, Nabil Abu Rudeineh, a qualifié de « massacre » le raid perpétré par les forces d'occupation sionistes dans les camps de réfugiés de Jénine, devant « un silence international suspect »,

indiquant que « l'incapacité et le silence international » encourageaient l'occupation à poursuivre son escalade et commettre plus de massacres contre le peuple palestinien, « dénigrant la vie du peuple palestinien, tout en portant atteinte à la sécurité et à la stabilité » de la région. Il a appelé la communauté internationale à prendre des mesures « urgentes » pour protéger le peuple palestinien. Le Mouvement de libération nationale palestinien, Fatah, a lui, appelé à une grève et une mobilisation

générale contre les forces sionistes et les colons en réaction à l'escalade. Au niveau de la Ligue des États arabes, le Secrétariat général a tenu l'occupation sioniste pour « pleinement responsable du massacre sanglant » à Jénine et son camp de réfugiés. De son côté, l'Organisation de la coopération islamique (OCI) a condamné fermement l'incursion militaire continue des forces d'occupation à Jénine, ainsi que la poursuite des crimes dans les territoires palestiniens occupés.

Hamid Si Ahmed

MASSACRE SANGlant DE L'ARMÉE SIONISTE À JENINE

L'Algérie condamne fermement

L'Algérie a fermement condamné, hier, le massacre sanglant commis par l'armée d'occupation sioniste dans le camp de Jénine dans les territoires palestiniens occupés, ayant fait des dizaines de martyrs et de blessés, appelant la communauté internationale à intervenir en urgence pour arrêter les responsables de ce crime odieux et mettre un terme à la série d'agressions répétées et atroces contre le peuple palestinien, a indiqué un communiqué du ministère des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger.

"Tout en présentant ses sincères condoléances et sa sympathie aux frères palestiniens, dirigeants et peuple, suite à ce crime odieux, l'Algérie réitère son soutien indéfectible à la juste cause palestinienne et sa solidarité constante avec le brave peuple palestinien, auquel l'Algérie a toujours demandé d'assurer une protection internationale par le Conseil de sécurité de l'ONU et de mettre fin à l'indifférence internationale, qui a grandement contribué à la poursuite par les forces de l'occupation de ses crimes et de son mépris flagrant de toutes les lois et les

législations internationales", a précisé le communiqué.

"Cette violente escalade menée par l'occupation sioniste contre les civils palestiniens sans défense confirme la nécessité de poursuivre, de toute urgence, les efforts pour la réunification des rangs palestiniens et le renforcement de la détermination pour assurer la protection du peuple palestinien et consacrer son droit à l'édification de son État indépendant avec El-Qods pour capitale".

APS

**S
T
R
O
P
S**

IL EST SUR LE POINT DE FAIRE SON RETOUR
EN LIGUE 1

Ghoulam à Angers SCO pour relancer sa carrière

L'ex-international algérien, Faouzi Ghoulam, renouera enfin avec la compétition officielle dans les prochains jours. Le latéral gauche, inactif tout au long de la phase aller de cette saison après l'expiration de son contrat à Naples, devra s'engager avec la formation française d'Angers pour une courte durée.

Le joueur, qui bouclera bientôt ses 32 ans, n'a pas réussi à trouver un club preneur depuis la fin de la saison passée. Et pour cause, ses déboires avec ses blessures à répétition au genou qui l'ont éloigné des terrains pendant une longue période, ont fait fuir les recruteurs.

Il y a quelques semaines, le joueur a rejoint son ancien club, l'AS Saint Etienne, relégué en Ligue deux française à l'issue de l'exercice dernier.

Cependant, il a refusé de signer avec les Stéphanois car n'ayant pas apprécié l'offre proposée.

Ghoulam a, par la suite, atterri à Angers SCO, club de l'élite française que préside l'Algérien Saïd Chaabane. Au sein de cette formation, plus que jamais menacée de relégation, il a subi des tests pendant plusieurs jours, des tests qu'il a mis à profit pour confirmer qu'il était prêt pour la compétition.

Ayant réussi à convaincre l'entraîneur d'Angers, la direction de ce dernier a ainsi accepté d'engager le joueur algérien à



Phs : DR

l'occasion du mercato d'hiver, probablement jusqu'à la fin de la saison en cours. Une période au cours de laquelle Ghoulam tentera de relancer sa carrière et briller dans l'espoir de s'offrir un contrat avec un club d'un meilleur niveau.

Pour ce faire, il doit sûrement s'inspirer de l'expérience de son compatriote Nabil Bentaleb qui était pratiquement dans la même situation avant de rejoindre, en janvier dernier, Angers SCO où il a réussi à renaître, malgré la mauvaise posture de son équipe cette saison.

Bentaleb est d'ailleurs revenu en force, parvenant à retrouver sa place en sélection nationale à laquelle il n'a pas été convoqué depuis la fin 2018, alors qu'il

est actuellement pressenti pour rejoindre l'un des nombreux clubs qui souhaitent s'offrir ses services.

Cependant, la différence entre Bentaleb et Ghoulam se situe dans le facteur âge. Le premier n'avait que 27 ans quand il a rejoint les Angevins alors que le second est un trentenaire.

Pour rappel, le dernier match que Ghoulam a joué sous le maillot de Naples, l'actuel leader de la Série A italienne, remonte au 22 mai 2022, alors que son dernier en Ligue 1 française était en janvier 2014. La dernière apparition du joueur en sélection nationale, quant à elle, remonte à septembre 2017.

Hakim S.

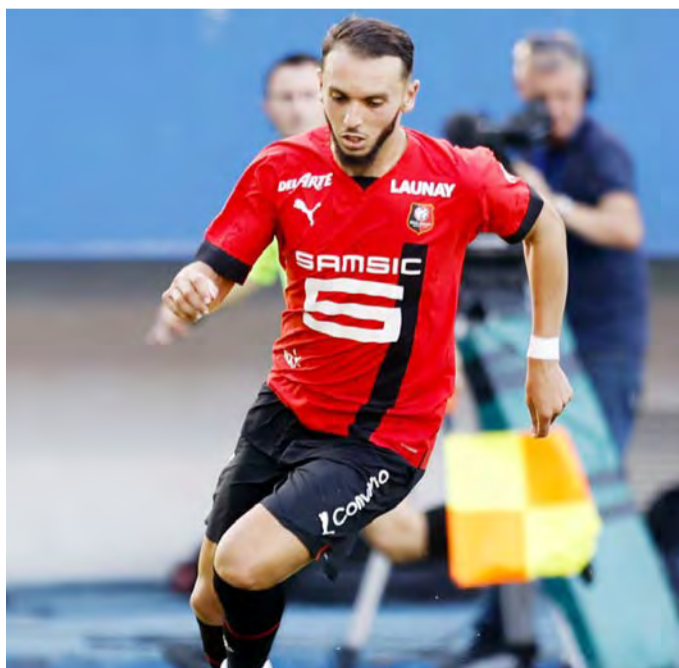
A PROPOS DE SON DÉSIR DE JOUER POUR LA SÉLECTION DE FRANCE

La presse française refroidit Gouiri

Il y a quelques semaines, le franco-algérien, Amine Gouiri, a écarté toute idée de rejoindre, dans un avenir proche, la sélection nationale A, accordant la priorité à la sélection de France où il évolue actuellement avec l'équipe des moins de 23 ans appelée, l'été prochain, à disputer l'Euro de la catégorie.

Pis, selon les propos de l'attaquant de pointe de Rennes, il ne songe nullement à porter les couleurs de la sélection A de son pays d'origine. Des propos qui montrent, si besoin est, qu'il nourrit l'espoir d'être promu en sélection de France A.

Un rêve qui pourrait ne pas être exaucé, en se référant à la presse française. En effet, selon "La Parisien", qui a publié un long rapport sur l'avenir international de Gouiri, ce dernier n'entre pas, du moins dans un avenir proche, dans les plans de l'entraîneur des "Bleus", Didier Deschamps.



La même source a, en outre, estimé que le niveau actuel du joueur de 22 ans, qu'elle a jugé "très moyen", ne lui permet pas de postuler à une place au sein de la sélection fanion de France.

tion fanion de France.

Le journal français a écrit à ce propos : «En attendant de connaître la décision d'Olivier Giroud, Deschamps donne la priorité à Randall Kolo Mwani,

Christopher Nkunku et Marcus Thuram, pour accompagner Mbappe dans le secteur offensif, malgré le fait que les trois attaquants suscités ne sont pas des avant-centres de prédilection".

Et d'ajouter : "Un joueur comme Amine Gouiri a encore un très long chemin à parcourir pour avoir sa chance avec l'équipe première".

Il faut dire que l'annonce, par Karim Benzema, de sa retraite internationale après la désillusion qu'il a vécue lors du précédent Mondial, et l'éventualité de voir Giroud prendre la même décision, en raison de son âge avancé, a ranimé les espoirs de Gouiri de rejoindre la sélection première de France. Raison pour laquelle il a évité jusque-là à se prononcer sur son avenir international, et ce, malgré le souhait de l'entraîneur national, Djamel Belmadi, de l'avoir dans ses rangs en prévision des prochains challenges.

H. S.

CHAN 2022

RABAH MADJER :

"La septième édition à été un succès"

L'ancien international algérien Rabah Madjer, a affirmé jeudi que le championnat d'Afrique des nations CHAN 2022 qui se déroule en Algérie depuis le 13 janvier jusqu'au 4 février a été un "succès" et constitue une "plate forme importante" pour découvrir de nouvelles stars africaines.

La septième édition du CHAN a été un succès. C'est un tournoi essentiel pour les joueurs locaux. Le CHAN leur donne une chance d'accéder à la première équipe. C'est un bon processus et pourquoi ne pas trouver une opportunité d'évoluer dans un club européen", a déclaré Madjer au site officiel de la CAF. Dix-sept pays (record) scindés en cinq groupes prennent part à la 7e édition de la compétition qui se déroule dans quatre villes algériennes, (Alger, Oran, Constantine et Annaba). Le tournoi entame à partir de ce vendredi les quarts de finale avec le choc Algérie - Côte d'Ivoire à 17h00 au stade Nelson-Mandela de Baraki (Alger). "Nous sommes fiers en tant que pays d'organiser le CHAN pour la première fois. Nous voyons une bonne organisation jusqu'à présent et de beaux stades. La cérémonie d'ouverture était merveilleuse. C'était une fête extraordinaire. C'était comme une fête de la Coupe du monde. C'est une bonne chose et en ce qui concerne le niveau des matchs, il est jusqu'à présent incroyable et nous espérons que le niveau continuera à s'améliorer dans le reste



des matchs" a t-il ajouté. D'autre part, l'ancien Ballon d'Or a applaudi le grand intérêt que le président de la CAF Patrice Motsepe porte aux joueurs locaux. "Nous avons vu sa présence en Algérie avec le Président de la FIFA, et cela prouve qu'ils estiment le football local africain". Madjer, qui a entraîné la sélection algérienne à deux reprises, a déclaré : "Je suis l'une des personnes qui encouragent le plus les joueurs locaux. Lorsque j'ai entraîné l'équipe nationale algérienne, j'ai donné de nombreuses opportunités aux joueurs locaux." L'ancienne star de Porto, qui a été nommé joueur africain de l'année en 1987 et a remporté la Coupe d'Afrique des Nations avec l'Algérie en 1990, estime que le football africain s'est développé. "Le football s'est développé. Dans les années 60, 70 et même dans les années 90, j'aurais aimé qu'il y

ait un championnat africain organisé pour les jeunes, qu'il y ait un championnat d'Afrique organisé pour les joueurs locaux afin que chacun d'entre eux puisse prouver son niveau" Avant d'enchaîner: "Cependant, à cette époque, la majorité des joueurs locaux étaient actifs dans l'équipe première. Et comme nous l'avons vu, les Africains ont prouvé dans les plus grandes équipes internationales, et je peux, par exemple, parler de notre génération en Algérie, qui a montré ses capacités contre des équipes internationales lors des Coupes du monde de 1982 et 1986". Enfin, la légende du football algérien et africain a conclu son discours en soulignant qu'il est trop tôt pour désigner une équipe plutôt qu'une autre pour remporter le titre de la 7e édition du CHAN le 4 février prochain au stade Nelson Mandela de Baraki.

Le match pour la 3e place relocalisé au stade Miloud-Hadefi d'Oran

Le match pour la 3e place du 7e Championnat d'Afrique des nations de football CHAN-2022 (reporté à 2023), délocalisé au stade du 19-mai 1956 d'Annaba, a été relocalisé au stade Miloud-Hadefi d'Oran, a annoncé jeudi le Comité local d'organisation (COL). "Cette relocalisation du match pour la 3e place intervient pour des raisons logistiques et de droits TV ainsi que de sponsoring", a écrit le COL sur sa page officielle Facebook.

"La Confédération africaine de football (CAF) s'excuse auprès des habitants de la ville d'Annaba, qui méritent la note complète pour leur encouragement durant cette fête continentale", ajoute le COL. Pour rappel, la CAF avait accepté de transférer le match de classement pour la 3e place d'Oran vers Annaba, "au regard de la ferveur dont le public du stade du 19-Mai 1956 de Annaba a fait preuve depuis le début du CHAN, et sa présence en force aux matchs en

dépit des intempéries". Les affiches des quarts de finale du CHAN 2023 mettront aux prises l'Algérie à la Côte d'Ivoire (vendredi à Alger), le Sénégal à la Mauritanie (vendredi, Annaba), Madagascar au Mozambique (samedi, Constantine) et Niger au Ghana (samedi, Oran). Les demi-finales sont programmées le mardi 31 janvier à Alger et Oran, alors que la finale se déroulera le samedi 4 février au stade Nelson-Mandela de Baraki (Alger).

PEDRO GONÇALVES, ENTRAINEUR DE LA SÉLECTION D'ANGOLA :

"L'Algérie a fait un super boulot"

L'entraîneur de la sélection d'Angola, Pedro Gonçalves, a estimé que l'Algérie est déjà entrée de plain-pied dans la préparation de la Coupe d'Afrique des nations (CAN-2025) à travers la bonne organisation du Championnat d'Afrique des nations (CHAN) des footballeurs locaux qu'elle abrite du 13 janvier au 4 février. "L'Algérie a fait un super boulot avec ce CHAN. Je pense que c'est le début de la préparation pour accueillir la CAN-2025", a déclaré, mercredi soir, à la presse le coach portugais de la sélection d'Angola A, peu avant de quitter Oran après l'élimination de son équipe dès le premier tour de l'épreuve continentale. L'Algérie a déposé sa candidature pour accueillir la CAN-2025, dont l'organisa-

tion a été retirée à la Guinée il y a quelques mois. Le pays envisage d'organiser cet événement pour la deuxième fois de son histoire, après l'avoir abrité en 1990 à Alger et Annaba, avec à la clé un premier trophée continental remporté par les Verts, rappelle-t-on. Revenant sur l'élimination des siens, Pedros Gonçalves, a regretté cet échec, après s'être contenté de deux nuls lors des deux matchs joués dans le groupe D domicilié au stade Miloud-Hadefi d'Oran contre le Mali (3-3) et la Mauritanie (0-0). "Je peux dire que la qualification aux quarts de finale nous a filé entre les mains. Je pense notamment à notre première rencontre face au Mali où nous menions au score 3-1 jusqu'aux dernières minutes de la

partie avant de lâcher du lest et terminer sur un nul. Mais c'est ça le football", a-t-il encore dit. Après s'être contenté de deux points au cours de ses deux premières sorties, l'Angola a dû attendre le troisième match du groupe entre le Mali et la Mauritanie, mardi soir, pour connaître son sort. A l'arrivée, la victoire des Mauritaniens (1-0), a mis un terme à ses derniers espoirs, puisque le seul ticket de ce groupe donnant accès aux quarts de finale a été décroché par les "Mourabitines". Les Angolais, qui sont à leur quatrième participation au CHAN, comptent dans leur palmarès une deuxième place dans cette compétition obtenue en 2011 au Soudan après avoir perdu en finale contre la Tunisie (3-0).

NOUHOUM DIANÉ, SÉLECTIONNEUR MALIEN : "L'Algérie a les moyens d'organiser la CAN-2025"

L'entraîneur de la sélection malienne A', Nouhoum Diané, s'est dit persuadé que l'Algérie a les moyens pour organiser la Coupe d'Afrique des nations (CAN-2025), pour laquelle elle est candidate, "au vu des installations sportives de haut standing dont elle dispose". "Je suis persuadé que l'Algérie a les moyens pour organiser la CAN-2025, au vu des moyens dont elle dispose. D'ailleurs, rien que pour les stades dans lesquels se déroule ce Championnat d'Afrique des nations (CHAN) des locaux, je peux dire qu'ils sont d'un autre niveau", a-t-il déclaré à la presse, mercredi soir, peu avant qu'il ne quitte Oran après l'élimination de son équipe dès le premier tour. L'Algérie est candidate pour accueillir la CAN-2025, dont l'organisation a été retirée à la Guinée il y a quelques mois. L'Algérie envisage d'organiser cet événement pour la deuxième fois de son histoire, après l'avoir abrité en 1990 à Alger et Annaba, avec à la clé un premier trophée continental remporté par les Verts. La Confédération africaine de la discipline tranchera, fin février prochain, sur le lieu de la CAN-2025. Outre l'aspect lié aux infrastructures, le technicien malien a mis en relief aussi "la très bonne organisation" du CHAN 2022, se réjouissant au passage des conditions de séjour des siens pendant toute la période qu'ils ont passée dans la capitale de l'Ouest où étaient domiciliées les trois sélections du groupe D, ainsi que trois autres relevant du groupe E. "Depuis notre arrivée, jusqu'à notre départ aujourd'hui (ndlr:mercredi), on nous a mis dans de très bonnes conditions. L'accueil était vraiment chaleureux. Nous avons énormément apprécié", a ajouté Nouhoum Diané. Le Mali, qui a disputé son cinquième CHAN, a surpris plus d'un en quittant prématurément le tournoi, sachant que les "Aigles" comptent deux finales dans leur palmarès, toutes les deux perdues lors des éditions de 2016 et 2021. Les protégés de Nouhoum Diané ont fait match nul (3-3) face à l'Angola lors de leur première sortie dans le groupe D, avant de s'incliner contre la Mauritanie (1-0), au cours de leur deuxième match, terminant troisième et dernier de leur poule dominée par la Mauritanie qui s'est adjugée le seul billet mis en jeu dans ce groupe.

COUPE DU ROI

Le Real élimine l'Atlético en prolongation

Le Real Madrid a éliminé son voisin et rival de l'Atlético avec deux buts inscrits en prolongation par Karim Benzema et Vinicius Jr (3-1), jeudi soir lors du match au sommet des quarts de finale de la Coupe du Roi d'Espagne.

Autre qualifié du jour, l'Athletic Bilbao qui s'est imposé 3-1 à Valence et rejoint en demi-finale le FC Barcelone et Osasuna, qualifiés la veille. L'ambiance était électrique à Madrid, surtout après l'incident Vinicius Jr: un mannequin revêtu du maillot de l'attaquant brésilien du Real avait été retrouvé pendu à un pont de la capitale espagnole avant le derby. Un acte malveillant qui n'a pas empêché le joueur de disputer l'intégralité de la rencontre et même de marquer le troisième et dernier but de son équipe dans le temps additionnel de la prolongation, au terme d'un splendide slalom dans la défense des rouge et blanc (120+2). L'Atlético avait pourtant jeté un froid dans le Santiago-Bernabeu en ouvrant le score à la 19e minute par Alvaro Morata, à point nommé au second poteau pour reprendre un centre de Nahuel Molina.

LA REVANCHE DE VINICIUS

Piquée au vif, l'équipe de Carlo Ancelotti s'est alors démenée et s'est créé de nombreuses occasions de but. L'égalisation libératrice est finalement survenue à la 79e minute, grâce à un exploit de Rodrygo. Le Brésilien, entré en jeu dix minutes plus tôt à la place de Federico Valverde, s'est joué de quatre défenseurs avant de tromper Jan Oblak. Et en prolongation, alors que le défenseur central monténégrin Stefan Savic avait été exclu pour une faute sur Eduardo Camavinga (2e carton jaune, 99e), Karim Benzema a marqué le deuxième but des siens d'une reprise au ras du poteau (104e). Puis Vinicius y est allé du sien, pour une belle revanche après la nouvelle attaque dont il a été victime. Au stade Metastalla de Valence, l'Athletic Bilbao, 8e de Liga, s'est très logiquement imposé à Valence (3-1),

MANCHESTER UNITED**Weghorst veut rester**

Buteur en demi-finale aller de League Cup à Nottingham (3-0) mercredi, Wout Weghorst (30 ans, 3 matchs et 1 but toutes compétitions avec MU cette saison) n'a pas tardé à ouvrir son compte avec Manchester United. Enthousiaste, l'attaquant prêt par Burnley espère poursuivre sur sa lancée et convaincre le club mancunien de le conserver. "Si j'ai une chance de rester ? Bien sûr, a répondu le Néerlandais dans des propos relayés par le Daily Mail. La situation est ce qu'elle est, c'est un prêt. C'est un grand club donc je vais faire de mon mieux, et si ça fonctionne ce sera une bonne option. Dès mes premiers jours, j'ai vu la qualité du club dans tous les domaines : les installations, l'équipe, la manière de jouer. C'est le genre d'endroit où vous voulez travailler, dans une atmosphère gagnante." "Je pense que la première semaine s'est bien passée. C'est à moi d'être performant et d'aider l'équipe de mon mieux. Je pense que je peux jouer un rôle, je suis assez confiant. Le club cherchait un pivot. Avec Martial, il n'y avait qu'un seul véritable avant-centre. Ils voulaient en ajouter un et c'est à moi de saisir les opportunités", a conclu Weghorst, dont le prêt ne contient pas d'option d'achat.



et a même marqué le but égalisateur adverse, par Oscar de Marcos contre son camp (43e). L'Athletic avait ouvert le score à la 35e minute, sur une reprise d'Iker Muniain. Deux minutes après l'égalisation, Nico Williams a donné l'avantage aux Basques d'une frappe sous la barre (45e), puis Mikel Vesga a transformé un penalty sifflé après visionnage de la VAR pour une faute du Suisse Eray Comert sur Inaki Williams (74e). Les demi-finales seront jouées par matches

MERCATO**Chelsea fixe le prix de Kai Havertz**

Invité à quitter le club, qui renouvelle son effectif, Kai Havertz devrait terminer la saison avant de partir de Chelsea. La direction lui a même collé un prix de vente. Depuis quelques mois et le rachat du club par Todd Boehly, Chelsea connaît une période avec beaucoup de remous. Il y a déjà eu l'éviction de Thomas Tuchel au profit de Graham Potter, sans que ce changement n'améliore pour le moment les résultats. Les Blues occupent une

indigne 10e place en Premier League, à dix points de la 4e place, synonyme d'une qualification en Ligue des Champions l'an prochain. On en est très loin, alors que l'effectif évolue presque de jour en jour avec pas moins de 6 renforts cet hiver, complétant déjà les nombreux transferts de l'été.

HAVERTZ VEUT JOUER LA C1, CHELSEA L'INVITE AU DÉPART

La nouvelle direction a choisi de renouveler en profondeur l'effectif. Ça passe également par la vente de pas mal d'éléments comme Hakim Ziyech, Christian Pulisic ou encore Kai Havertz. Ce dernier nom peut surprendre car même s'il ne réalise pas une très bonne saison, il est l'homme du seul but de la finale de Ligue des Champions 2021 remportée contre Manchester City. Malgré son statut de titulaire, souvent à un poste d'avant-centre qui n'est pas le sien, ça ne suffit

plus au board, qui voit également en lui une belle opportunité de récupérer une belle somme d'argent.

Le milieu offensif allemand, recruté au Bayer Leverkusen en 2020 contre 80 M€, devrait finir la saison à Londres mais son club s'active déjà pour le céder l'été prochain. Sky Germany s'accorde même pour dire que le prix de vente de 60 M€ a été fixé. L'international (33 sélections, 12 buts), toujours sous contrat jusqu'en 2025, n'est pas contre un départ, lui qui souhaite jouer la Ligue des Champions la saison prochaine. La piste Bayern Munich, un temps évoquée, n'est pas vraiment d'actualité à en croire le média. Le géant bavarois veut se renforcer avec un avant-centre en priorité.

AS ROME**Zaniolo préfère Milan**

Promis à un départ durant ces derniers jours du mercato d'hiver, le milieu offensif de l'AS Rome, Nicolo Zaniolo (23 ans, 13 matchs et 1 but en Serie A cette saison), a fait l'objet d'une importante offensive de Bournemouth, qui propose 30 millions d'euros avec des bonus supplémentaires plus un pourcentage sur une future revente. Si cette offre a séduit les Giallorossi, en revanche c'est plus compliqué du côté du joueur. Le journaliste Fabrizio Romano révèle en effet que l'Italien souhaite rejoindre l'AC Milan, avec qui il dispose déjà d'un accord. Reste que, pour convaincre la Roma, les Rossoneri vont sans doute devoir proposer mieux que leur proposition de prêt avec option d'achat...

INTER MILAN**Le PSG sort le chéquier pour Milan Skriniar**

Aux dernières nouvelles, le PSG ne déposerait pas d'une enveloppe conséquente pour son mercato d'hiver et s'il doit recruter, ce sera un attaquant. Mais en Italie, on assure que le club de la capitale va bien dégaîner une offre pour le défenseur de l'Inter. C'est le flou le plus total sur la fin de mercato du Paris Saint-Germain. Pablo Sarabia vendu à Wolverhampton, le club de la capitale souhaite recruter un attaquant pour son côté droit. Mais depuis le 23 janvier dernier, le dossier Skriniar a refait son apparition. La faute aux déclarations de l'agent du défenseur slovaque de l'Inter.

Skriniar ne va pas prolonger son contrat, ce qui a obligé les Nerazzurri à s'activer. En clair : les Lombards ne veulent pas voir leur joueur filer gratuitement en juin prochain et veulent donc le vendre à tout prix au PSG cet hiver. Sauf que le prix demandé par les Intéristes (20 M€) ne correspond pas au budget parisien évoqué dans L'Équipe.

PARIS FINALEMENT PRÊT À TENTER SKRINIAR ?

Le quotidien assure que les Parisiens ne disposent que d'une dizaine de millions d'euros pour se renforcer cet hiver. Cependant, et vous le savez très bien, le mercato est le théâtre de nombreuses surprises. C'est en tout cas ce qu'annonce TMM. Le média transalpin affirme que le PSG va soumettre une offre officielle à l'Inter demain. Ainsi, c'est un chèque de 15 M€ qui va être déposé sur le bureau de la direction milanaise. Une offre inférieure au prix fixé, mais l'Inter sait très bien qu'elle n'est pas en position de force. Skriniar veut partir et Paris n'a aucune raison de se presser cet hiver. Si l'Inter veut récupérer un peu d'argent, elle risque fort de devoir s'adapter aux conditions parisiennes. Ou trouver une autre équipe plus généreuse et qui saura convaincre Skriniar.

BARÇA**Xavi rassure Raphinha**

Pas au niveau attendu depuis son arrivée pour près de 60 millions d'euros en provenance de Leeds l'été dernier, l'aïler Raphinha (26 ans, 26 matchs et 4 buts toutes compétitions cette saison) n'est pas parvenu jusqu'à présent à s'imposer comme un titulaire indiscutable au FC Barcelone. Des rumeurs de départ ont même circulé à son sujet durant ce mercato d'hiver. Dans ce contexte, l'entraîneur des Blaugrana, Xavi, a tenu à envoyer un message fort au Brésilien.

"Raphinha sera important pour nous, je n'ai aucun doute là-dessus. Rafa sera très important car j'ai une grande confiance en lui pour l'avenir de Barcelone", a assuré le technicien en conférence de presse. En progrès sur les derniers matchs, l'ancien Rennais a toutefois dû se contenter d'une entrée en jeu mercredi en Coupe du Roi contre la Real Sociedad (1-0).

AL-NASSR**Première défaite pour Ronaldo**

Cristiano Ronaldo ne disputera pas la finale de la Supercoupe d'Arabie Saoudite. Titulaire et sur le terrain durant 90 minutes, l'attaquant portugais n'a pas réussi à éviter la défaite d'Al-Nassr contre Al-Ittihad (1-3), ce jeudi, lors des demi-finales. Peu servi dans cette partie, le quintuple Ballon d'Or est resté muet pour son deuxième match officiel dans son nouveau club, qui y a cru jusqu'au bout grâce à un but de Talisca (67e) alors que Romarinho (15e), Hamdallah (43e) et Shanqueet (90e+4) ont touché la faille pour la formation basée à Djeddah.

ORAN. ÉDUCATION

Cérémonie de remise de décisions de titularisation à 120 enseignants

Une cérémonie de remise symbolique de décisions de titularisation à 120 enseignants et enseignantes contractuels dans les trois paliers d'enseignement a été organisée mercredi à Oran.

Le wali Saïd Sayoud, qui a présidé cette cérémonie, a valorisé, dans son intervention, la décision du président de la République Abdelmadjid Tebboune, prise en décembre dernier, lors d'une réunion du Conseil des ministres relative à la titularisation des enseignants contractuels, qualifiant cette décision de "sage" devant contribuer à la promotion de l'action éducative. Le travail en cours, a-t-il ajouté, vise à améliorer la scolarisation des élèves par la réalisation d'établissements éducatifs dans les différents cycles d'enseignement, notamment au niveau des nouveaux pôles urbains, à l'instar du pôle urbain Ahmed Zabana à Misserghine. Le secteur de l'éducation s'est renforcé, au titre de l'année scolaire en cours, de 11 écoles, de cinq CEM et d'un lycée, tandis que les travaux sont en cours pour livrer d'autres établissements prévus dès la ren-



trée scolaire prochaine avec 54 cantines scolaires, a précisé le wali, ajoutant que 38 autres réfectoires sont en cours de réalisation. Des instructions ont été données aux présidents d'APC et aux chefs de daïras pour équiper les établissements éducatifs du primaire en chauffages et d'assurer le transport scolaire et la restauration aux élèves, a indiqué Saïd Sayoud. Pour sa part, le directeur local de l'éducation, Abdelkader Oublaïd, a salué, dans son allocution, la décision d'intégration des enseignants

contractuels, notamment ceux ayant exercé pendant une durée de 10 ans. Cette mesure "est une plus value au double plan pédagogique et éducatif. Elle permet un saut qualitatif dans le travail pédagogique et d'en finir avec les postes vacants", a-t-il estimé. L'opération de titularisation concerne, au niveau de la wilaya d'Oran, quelque 3.376 enseignants dont 1.023 au niveau du cycle primaire, 1.578 exerçant dans le cycle moyen et 775 autres dans le secondaire.

KHENCHELA. LUTTE CONTRE

LES FEUX DE FORÊT

Réalisation prochaine d'une piste d'atterrissage d'hélicoptère à Tamza

Une piste d'atterrissage et de décollage d'hélicoptères (hélisurface) pour lutter contre les feux de forêt sera réalisée "incessamment" dans la commune de Tamza, wilaya de Khenchela, a indiqué mercredi le directeur local des travaux publics. "Toutes les procédures réglementaires et administratives concernant ce projet ont été menées à leur terme, les travaux de réalisation seront lancés incessamment par l'entreprise chargée de la réalisation", a précisé à l'APS le directeur des travaux publics, Abdeldjaouad Zahana. Au cours de la sortie sur terrain d'une commission technique composée de représentants du secteur militaire de Khenchela, du secteur des réalisations militaires de la wilaya, du groupement territorial de la Gendarmerie nationale, de la conservation des forêts, des Directions des travaux publics, de la Protection civile, de l'énergie et des mines, de la daïra d'El Hamma, de l'APC de Tamza, ainsi que de l'Agence nationale des barrages et des grands transferts, il a été procédé au choix du terrain qui abritera le projet d'hélisurface de lutte contre les incendies de forêt. Zahana a précisé que conformément au plan de lutte contre les feux de forêt de l'année 2023 et dans le cadre de l'étude du projet, des ingénieurs et des spécialistes en aviation et en topographie ont été consultés, avant le déplacement de la commission technique pour le choix du site du projet. Le directeur des travaux publics de la wilaya de Khenchela a relevé que le projet, d'une dimension de 10 000m² (100 mètres sur 100) a mobilisé une enveloppe de 65 millions DA pour sa réalisation afin de permettre un mouvement aisé des hélicoptères en opération de lutte contre les feux de forêt.

SIDI BEL-ABBÈS. ZONE D'OMBRE OULED BELAHA

Plus de 100 foyers raccordés au réseau de gaz naturel

Un réseau de gaz naturel a été mis en service, mercredi, au profit de 107 foyers de la zone d'ombre Ouled Belaha, relevant de la commune d'Amarna (Sidi Bel Abbès), a-t-on appris, du directeur local de la Société de distribution d'électricité et du gaz, Mohamed Amine Damouche.

En marge de sa visite d'inspection dans les communes relevant de la daïra de Sidi Lahcen où il a procédé à la mise en service du réseau de raccordement au gaz naturel au profit de 100 foyers, le wali, Samir Chibani a souligné que l'opération a porté sur un réseau

de 6,6 km pour un coût de 11 millions DA.

Le taux de raccordement au réseau de gaz naturel au niveau de la daïra de Sidi Lahcen a atteint 98%. Il est prévu le lancement de la réalisation d'autres opérations similaires pour toucher les foyers restants disséminés dans les zones d'ombre au cours de l'année en cours.

Par ailleurs, le wali a donné le coup d'envoi de trois opérations liées au raccordement au réseau de gaz naturel au profit de 300 foyers dans les villages d'Ouled Malek, Halaïcha et Ouled Aïssa.

Il a insisté sur la nécessité

de livrer ces projets avant le mois du Ramadhan prochain.

En outre, le chef de l'exécutif de la wilaya a inspecté, au niveau de la commune d'Amarna, un projet de réalisation d'un CEM, dans le village de Belouladi, comme il a inspecté une salle multiservices en cours d'aménagement. Dans les communes de Sidi Khaled et Sidi Yacoub, le wali s'est enquis de la situation des établissements scolaires et s'est informé sur les assiettes devant accueillir les projets d'une station d'épuration des eaux usées (STEP) et un marché de véhicules.

SÉTIF. BILAN

Des exportations pour 220 millions dollars en 2022

La wilaya de Sétif a réalisé en 2022 des exportations pour une valeur de 220 millions dollars vers des marchés arabes, africains et européens, a indiqué mercredi le wali Mohamed Lamine Deramchi. Présidant l'ouverture de la 4ème session ordinaire de l'APW, le wali de Sétif a indiqué que plusieurs entreprises de la wilaya ont relevé le défi d'exporter vers des pays arabes, africains et européens divers produits locaux dont des pneumatiques, des appareils électroménagers, des ciments, de la céramique et du plastique. Toutes les facilités ont été accordées à des entreprises exportatrices dont l'accompagnement des institutions administratives concernées et la célérité dans la délivrance des certificats de conformité, a précisé le responsable de l'exécutif local. Il a égale-

ment assuré que le travail est engagé avec tous les partenaires pour lever les entraves bureaucratiques et créer un climat des affaires qui favorise la relance de l'économie, la diversification économique et l'exportation de sorte à générer de la richesse et de la valeur ajoutée. La wilaya de Sétif dispose d'un important foncier industriel avec notamment trois zones industrielles à Sétif et El Eulma totalisant 673 hectares et 378 lots, selon les données de la direction locale de l'Industrie. La wilaya compte également une nouvelle zone industrielle à Ouled Saber s'étendant sur 696 hectares et accueillant 180 investisseurs, 16 zones des activités et du commerce dans 10 communes, 5 zones des activités et 23 zones des activités artisanales et de stockage, a-t-on indiqué.

ANNABA. CET D'EL BIRKA

EZZARGA

Exploitation prochaine de la station de traitement des lexiviats

L'exploitation de la station de traitement des lexiviats du Centre d'enfouissement technique (CET) d'El Birka Ezzarga, dans la commune d'El Bouni (wilaya d'Annaba), débutera "au cours du premier trimestre 2023", a indiqué mercredi le directeur de l'environnement, Samir Mekahelia. D'une capacité de traitement 80 m³ par jour, cette station constitue un acquis stratégique pour la région en prévenant l'infiltration des produits dangereux contenus dans les lexiviats vers la nappe phréatique et les répercussions néfastes de ces produits sur la flore et la faune de la région, a souligné le même responsable. Le projet qui mobilise une enveloppe financière de plus de 150 millions DA est actuellement au stade des essais et son exploitation démarrera "au cours du premier trimestre de l'année en cours", a-t-on indiqué. Le CET d'El Birka Ezzarga qui compte cinq (5) casiers reçoit quotidiennement 530 tonnes de déchets ménagers des 600.000 habitants des communes d'Annaba, El Hadjar, El Bouni, Sidi Amar et de Seraiïdi, selon la même source. Les casiers de ce CET étant arrivés à saturation, la wilaya d'Annaba a bénéficié de l'inscription d'une opération pour la réalisation d'un casier supplémentaire de 45.000 m² financée par le Fonds national de l'environnement et du littoral. Pour continuer à recevoir les déchets ménagers d'ici la réception du nouveau casier, le CET a bénéficié de l'aménagement de trois (3) aires de 3.000 m², a-t-on fait savoir.

MASCARA. DSA

Plus de 170 agriculteurs ont bénéficié du crédit "R'fig"

Quelque 178 céréaliers de la wilaya de Mascara ont bénéficié du crédit "R'fig" durant la campagne des labours-semailles de la saison agricole en cours, a-t-on appris, mercredi, auprès de la direction locale des services agricoles (DSA). Le montant global des crédits octroyés par la Banque de l'agriculture et du développement rural (BADR) a atteint 55,5 millions DA pour financer la campagne des labours-semailles et l'achat des semences et engrais. Le guichet unique de la wilaya a traité depuis le début de cette campagne 188 dossiers des producteurs de céréales dont 178 dossiers ayant été approuvés par l'agence de la BADR, et ce, dans le cadre du crédit "R'fig". Par ailleurs, la campagne labours-semailles a ciblé jusqu'alors, plus de 37.800 hectares (ha) sur 90.465 ha comme superficie programmée cette saison, selon la même source qui a fait observer que la campagne de cette saison connaît un certain retard faute de précipitations. La Coopérative des céréales et légumes secs (CCLS) a, de son côté, distribué à ce jour plus de 40.000 quintaux de semences de blé dur, plus de 6.100 quintaux de semences de blé tendre et plus de 10.300 quintaux de semences d'orge. La DSA a mobilisé l'ensemble des moyens matériels pour la réussite de cette campagne, entre autres 4.590 tracteurs et 2.750 équipements de labours.

BOUMERDÈS. ADE

Près de 8 000 fuites d'eau réparées en 2022

Près de 8.000 fuites d'eau ont été réparées par l'unité de Boumerdès de l'Algérienne des eaux(ADE) et économiser près de 400.000 m³ de ce liquide vital, en 2022, a-t-on appris, mercredi, de cet établissement.



Ph: DR

Les services de l'ADE de Boumerdès ont procédé, l'année passée, à la réparation de près de 8000 fuites d'eau au niveau des conduites de transport et de distribution d'eau, avec à la clé la récupération de près de 400.000 m³ d'eau", a indiqué le directeur par intérim de l'unité, Hedhoum Youcef, en marge d'une campagne d'information sur le lancement de l'application "Miyahi Mob" sur smartphones assurant aux clients différents services.

Il a, aussi, souligné la programmation à la réparation au

titre du plan d'action de l'entreprise pour l'année 2023, de plus de 8.500 autres fuites d'eau à travers la wilaya.

"Nous avons entamé la mobilisation de toutes les ressources humaines et matérielles nécessaires pour le lancement de l'opération dans les meilleurs délais possibles", a-t-il ajouté.

S'agissant des causes de ces fuites, Hedhoum les a notamment imputé à la "vétusté de certains réseaux et conduites de distribution d'eau potable, outre les branchements illi-

cites au réseau et la réalisation de travaux à proximité des conduites". La même période (2022) a, également, vu l'élimination de près de 700 branchements illicites au réseau d'alimentation en potable (AEP), ayant causé à l'ADE la perte de plus de 200.000 m³ d'eau potable, selon la même source.

D'une durée d'une semaine, cette campagne de sensibilisation vise à faire la promotion de l'application téléphonique "Miyahi Mob" introduite récemment, par l'ADE, en vue

d'une prise en charge idoine des préoccupations des abonnés, rapprocher l'administration du citoyen et être au diapason des développements technologiques en vigueur, a-t-il indiqué, de même source.

Cette nouvelle prestation numérique assure plusieurs avantages aux clients de l'ADE, dont notamment le règlement des factures d'eau par paiement électronique (par carte bancaire ou Edahabia) et le signalement des fuites d'eau via des photos et vidéos", a-t-il affirmé.

AÏN-DEFLA. IMPLANTÉE DANS LA COMMUNE D'EL MAINE

Une nouvelle polyclinique mise en service

Les autorités de la wilaya d'Ain Defla ont procédé, mercredi, à la mise en service d'une nouvelle polyclinique dans la commune d'El Maine (sud-ouest de la wilaya) ainsi qu'à l'affectation de six (06) ambulances médicalisées au profit de plusieurs structures de santé à travers la wilaya. La nouvelle polyclinique a été réalisée en remplacement d'une ancienne structure similaire "qui n'était plus fonctionnelle", a souligné le chef de l'exécutif de wilaya, Abdelghani Filali, qui a tenu à rassurer qu'en plus du personnel médical et paramédical affecté à cette structure, les habitants de la région y auront droit également à des consultations spécialisées. La polyclinique, réalisée dans un délai de 13 mois, a coûté au trésor public une enveloppe financière de près de 180 millions DA, dont un montant de 47 millions DA a été consacré à l'équipement, a-

t-on appris auprès de la direction de la santé et de la population (DSP). La structure est dotée d'une ambulance médicalisée facilitant le transport et l'évacuation des malades de la commune et des villages limitrophes, relève la même source. Le wali a déclaré que deux autres projets de polycliniques sont inscrits dans la commune d'El Attaf et El Amra, soulignant que le choix de terrain a été effectué et le lancement des travaux devrait avoir lieu durant le premier trimestre de l'année en cours pour un délai de 12 mois. De plus, six ambulances médicalisées ont été affectées par les autorités locales au profit de l'établissement public hospitalier de Miliana et les polycliniques de Djelida, d'El Attaf, de Hammam Righa, de Bordj Emir Khaled et de Bourached pour un montant de 80 millions DA, a-t-on souligné. M. Filali a fait savoir à l'occasion que la wilaya

d'Ain Defla a aussi bénéficié d'un programme de quatre nouvelles ambulances qui seront acquises durant le premier semestre de l'année en cours, outre l'acquisition de trois autres ambulances sur le budget de la wilaya, lesquelles "seront mises à la disposition des communes reculées en vue d'améliorer les conditions de prise en charge médicale". Concernant l'hôpital de 240 lits, dont les travaux ont commencé en 2013, le premier responsable de la wilaya, lors d'une visite sur les lieux, a insisté sur la réception du projet dans un délai de six (6) mois, en mettant l'accent également sur "l'accélération de la cadence des travaux pour la réception du projet dans les délais fixés". Selon la DSP, les équipements de l'hôpital sont couverts par le budget du projet, et l'hôpital sera aussi doté de 4 ambulances médicalisées.

SOUK-AHRAS. RN81

Lancement prochain de l'opération d'entretien et de renforcement de 2 tronçons

Les travaux d'entretien et de renforcement de deux tronçons de la route nationale 81 (RN81) de la wilaya de Souk Ahras devant garantir une meilleure fluidité du trafic automobile seront lancés "prochainement", a-t-on appris mercredi du directeur local des travaux publics Ali Chikhi.

L'opération s'inscrit dans le cadre d'un programme centralisé du secteur des travaux publics pour l'exercice 2023, a précisé à l'APS le responsable des travaux publics de la wilaya, ajoutant qu'il s'agit de l'entretien et du renforcement de la RN 81 dans sa partie

reliant la ville de Souk-Ahras à la localité Dakma sur un linéaire de 18km, et son tronçon reliant les communes de Medaourouch et Ragouba sur une distance de 15km, une opération confiée à des entreprises spécialisées en la matière, a-t-il ajouté.

M. Chikhi a rappelé que durant l'année 2022, il a été procédé à la réalisation de 41 projets sur un total de 43 dont a bénéficié le secteur local des travaux publics, affirmant que les travaux de réalisation des deux projets restent affichent un taux d'avancement de l'ordre de 80%.

Ces projets ont concerné

l'entretien et le renforcement des chemins communaux (CC) et des chemins de wilaya (CW) situés notamment dans les régions enclavées comme les CW n 1 reliant les communes de Sidi Fredj et Merahna sur un linéaire de 2km et le CW n 2 entre Oum Ladaïm et Targalt sur une distance de 24km, en plus de l'entretien de deux ouvrages d'art sur un CW et sur une RN.

Le secteur des travaux publics de la wilaya de Souk-Ahras compte 10 maisons cantonnières gérées par des techniciens et dotées de matériels et d'équipements nécessaires dont des chasse-neige, des

engins d'entretien des routes. Concernant l'emplacement des maisons cantonnières, il a été choisi en fonction du trafic routier et des points enregistrant le plus grand nombre d'accidents de la route, mais aussi des régions caractérisées par un trafic routier dense durant l'hiver, notamment à Ouled Driss, Sedrata et Tifache.

Cette wilaya frontalière comprend un maillage routier qui s'étend sur 3 052 km (488 km de routes nationales, 385 km de chemins de wilaya et le restant soit 2 179 km constituent des chemins communaux), a rappelé Ali Chikhi.

GUELMA. RAMASSAGE DES ORDURES MÉNAGÈRES
Acquisition de 44 camions

Les services de la wilaya de Guelma ont acquis 44 camions de ramassage des ordures ménagères destinés à renforcer les parcs des assemblées populaires communales (APC), a indiqué mercredi le wali Houria Agoune. Dans une déclaration à la presse, en marge de l'attribution des décisions d'un quota d'engins au profit de 11 communes parmi 34 collectivités locales dans cette wilaya, Mme Agoune a précisé qu'il s'agit de 40 camions bennes tasseuses d'une capacité de 12 m³ et quatre autres réservés à la collecte des déchets ménagers d'une capacité de 10 m³, en plus de l'acquisition de 20 nouveaux bacs à ordures. L'opération qui s'inscrit dans le cadre du programme de la caisse de solidarité et de garantie des collectivités locales a mobilisé un montant financier estimé à 550 millions DA, a fait savoir la wali, soulignant que la distribution de ces équipements se fera selon les besoins exprimés par chacune des communes en la matière. Le quota attribué mercredi est le deuxième, au titre de l'exercice 2023, constitué de huit camions bennes tasseuses d'une capacité de 12 m³ et quatre autres de ramassage des bacs à ordures d'une capacité de 10 m³, a révélé la cheffe de l'exécutif local. Pour rappel, le premier quota a concerné la distribution de 10 bennes tasseuses de 12 m³, en attendant l'attribution prochaine du dernier quota de 22 camions similaires. L'opération de renforcement des parcs des communes par ce genre d'équipements permettra d'améliorer les conditions de vie des citoyens et de combler le déficit signalé dans certains groupements d'habitation et nouveaux sites urbains en matière de collecte des ordures ménagères, a affirmé Mme Agoune.

TÉBESSA ZONES D'OMBRE

Plus de 870 opérations de développement concrétisées

Au total, 871 opérations de développement ont été concrétisées durant les années 2021 et 2022 dans différentes zones d'ombre de la wilaya de Tébessa, a révélé mercredi le chef de l'exécutif local Saïd Khelil. Le wali a précisé à l'APS que jusqu'au 31 décembre dernier, les travaux de l'ensemble des actions portant développement des zones reculées ayant touché divers secteurs afin d'améliorer les conditions de vie de la population ont été entièrement achevés. Les opérations réalisées dans 28 communes de cette wilaya frontalière ont consisté en le raccordement aux réseaux d'eau potable et d'assainissement, ainsi que l'ouverture des routes pour le désenclavement de ces régions, a-t-il souligné. Au volet énergie, plusieurs opérations concernant le raccordement aux réseaux électrique et gazier, installation de panneaux d'énergie solaire et acquisition des citernes de gaz propane ont été concrétisées durant la même période, a fait savoir le chef de l'exécutif local. Dans ce contexte, il a été procédé à la réalisation de plusieurs autres opérations portant construction de groupes scolaires et des classes d'extension, des salles de soins, des annexes administratives et cela dans le but de promouvoir le cadre de vie des citoyens et de garantir leur fixation dans leurs lieux d'origine, a noté le wali.

ÉTATS-UNIS

Les excès de la mention «confidentiel»

La découverte de documents classés confidentiels aux domiciles de Donald Trump, Joe Biden et Mike Pence a relancé un débat sur une vieille manie de l'administration américaine qui, tous les ans, marque du sceau du secret des millions de documents.

Secrets nucléaires, noms des espions, câbles diplomatiques: dans le monde entier, les gouvernements veillent à ne pas révéler d'informations susceptibles de compromettre leur sécurité, celles de leurs agents ou leurs relations avec d'autres États. Mais aux États-Unis, la machine à classer a, de l'avis général, pris des proportions démesurées. Chaque année, environ 50 millions de décisions sont prises concernant l'apposition des mentions "confidentiel", "secret" ou "top secret" sur des documents gouvernementaux, estiment plusieurs experts. Or, "un grand nombre des documents classés ne sont pas si sensibles", souligne à l'AFP Bruce Riedel, un ancien de la CIA aujourd'hui expert au sein du cercle de réflexion Brookings Institute. S'il est légitime de protéger "les projets de l'armée pour l'Ukraine", "on peut se poser la question au sujet du câble annonçant que le secrétaire d'Etat se rend en Israël lundi", une information publiée dans les médias, dit-il. En 2016, un rapport parlementaire déplorait que "50 à 90% du matériel classé ne soit pas bien catégorisé". Des actes de



FR : DR

déclassification font d'ailleurs régulièrement sourire, comme lorsque la CIA a levé en 2011 le secret sur des documents protégés depuis près d'un siècle, qui expliquaient comment créer de l'encre invisible. Pour Bruce Riedel, la faute est à chercher du côté de "l'inertie bureaucratique". Pour un fonctionnaire, "c'est plus sûr de classer des documents, comme ça si quelqu'un lui demande pourquoi c'est arrivé dans le domaine public, il peut dire qu'il y a eu une fuite".

"PÉCHÉ ORIGINAL"

Le tampon "confidentiel" limite le nombre de personnes autorisées à consulter ces dossiers et impose des règles strictes de stockage. Les violations sont passibles de poursuites. En quittant Washington, Donald Trump avait emporté des cartons entiers d'archives, dont certains comprenaient des dossiers confidentiels, ce qui lui a valu une perquisition à son domicile de Floride cet été. Récemment, des documents de cette nature ont également

été retrouvés, dans de moindres proportions, chez son ancien vice-président Mike Pence et son successeur démocrate Joe Biden. "Certains vont en conclure que les procédures encadrant l'usage des documents classés sont trop laxistes, mais ce n'est pas le cas", selon Elizabeth Goitein, experte en sécurité nationale au cercle de réflexion Brennan Center for Justice. "Le coupable est ailleurs", écrit-elle dans une tribune publiée par The Nation. "Il repose dans le péché originel qui explique quasiment tous les dysfonctionnements du système: nous classons trop" de documents.

"CYNIQUES ET INCONSCIENTS"

Ce problème est identifié depuis longtemps. Dès 1971, le juge de la Cour suprême Potter Stewart notait que "quand tout est classé, rien n'est classé, et le système est ignoré par les cyniques ou les inconscients, voire manipulé à des fins personnelles". A plusieurs reprises, des présidents ou le Congrès

ont tenté de s'y attaquer. "L'administration du démocrate Bill Clinton avait réalisé de vrais progrès dans les années 1990, mais ils ont été annulés après le 11-Septembre", regrette Ben Wizner de la puissante association de défense des droits civiques ACLU. Pour lui, les autorités ont classé des documents par brassées, entre autres, pour "cacher les preuves de torture sur des prisonniers" en Irak ou en Afghanistan, ou "sur le programmes de drones de la CIA". Au-delà des enjeux de transparence, il souligne que trop classer nuit aussi à l'efficacité de l'administration: "Ça complique les communications et ça limite le nombre de personnes qui peuvent être consultées sur des enjeux importants." De plus, "ça donne trop de latitude au gouvernement pour choisir qui doit être poursuivi", estime Ben Wizner. Si certains lanceurs d'alerte ont écopé de lourdes peines de prison, "je doute que Trump, Biden ou Pence soient condamnés pour avoir violé les règles..."

EXPLOSION AU PORT DE BEYROUTH (LIBAN)

Sit-in de soutien au juge chargé de l'enquête

Les familles des victimes de l'explosion au port de Beyrouth se sont rassemblées jeudi dans la capitale libanaise en signe de soutien au juge indépendant Tarek Bitar poursuivi pour insubordination en raison de sa détermination à enquêter sur ce drame. Malgré les pressions surtout politiques auxquelles il est soumis, le juge Bitar a décidé lundi de reprendre l'enquête sur l'explosion du 4 août 2020 qui a fait plus de 215 morts, déclenchant une véritable guerre au sein de la justice. Des personnalités craignent que cette crise ne provoque l'effondrement du système judiciaire, une des dernières institutions encore debout dans le pays en proie à une grave crise sociale, économique et politique. Les autorités sont accusées par des ONG et les familles des victimes de torpiller l'enquête locale pour éviter des inculpations et refusent une enquête internationale. Jeudi, des dizaines de membres des familles des victimes se sont rassemblés devant le Palais de justice, brandissant les portraits de leurs proches tués.

Des députés de l'opposition se sont joints au sit-in, au milieu d'un important déploiement des forces de sécurité, selon un correspondant de l'AFP sur place. "On

avait fondé nos espoirs sur la justice, mais les masques sont tombés", a affirmé à l'AFP Abdo Matta, 54 ans, qui a perdu son fils dans l'explosion dantesque qui a dévasté des quartiers entiers de la capitale libanaise.

Dans un communiqué, le collectif des familles des victimes a dénoncé "le coup d'Etat politique, sécuritaire et judiciaire" représenté par la décision de poursuivre le

juge Bitar. Il a fait assumer aux autorités "l'entière responsabilité de la sécurité du juge", qui se sait menacé dans un pays où les assassinats politiques sont légion. Le juge avait été contraint de suspendre pendant 13 mois son enquête en raison d'une quarantaine de poursuites à son encontre et de pressions de la part d'une grande partie de la classe politique, dont le puissant mouvement armé Hezbollah.

IRAK

14 personnes condamnées à mort pour un massacre de l'EI en 2014

Quatorze personnes ont été condamnées à mort par pendaison en Irak pour leur participation au massacre de centaines de recrues militaires, commis en 2014 par le groupe terroriste autoproclamé "Etat islamique" (EI/Daech) au nord de Bagdad, a annoncé la justice jeudi. Ce massacre, connu sous le nom de "Speicher", du nom de

la base où les recrues avaient été kidnappées, aurait fait jusqu'à 1.700 morts en juin 2014 et serait l'un des pires commis par l'EI en Irak. La Cour pénale d'Al-Roussafa à Bagdad "a prononcé des condamnations à mort à l'encontre de quatorze criminels terroristes pour leur participation au massacre du Camp Speicher en 2014", a indiqué l'autorité judiciaire

dans un communiqué, sans préciser la nationalité des accusés.

En 2016, 36 hommes avaient été pendus pour leur participation à cette tuerie. Selon la loi irakienne, les condamnés ont 30 jours pour faire appel. Les décrets autorisant les exécutions doivent être signés par le président irakien. Le massacre de Speicher

avait en son temps provoqué l'effroi dans le monde entier par sa brutalité. Il avait eu lieu aux premiers jours de l'offensive fulgurante de l'EI en Irak en juin 2014 qui lui avait permis de prendre notamment Mossoul, la deuxième ville du pays devenue son fief jusqu'à sa reprise par l'armée irakienne et une coalition internationale en 2017.

MALI

L'armée neutralise 65 terroristes dans le centre et le nord du pays

Les Forces armées maliennes (FAMA) ont annoncé, jeudi, avoir neutralisé 65 terroristes, lors des opérations de protection des civils durant la période allant du 3 décembre 2022 au 25 janvier courant, dans les régions de Mopti, Douentza, Ségou, Bandiagara et Gao situées dans le centre et le nord du pays. Le colonel Souleymane Dembelé, directeur de l'information et des relations publiques des armées (Dirpa) a fait savoir que "l'armée a effectué 62 missions offensives dont 22 aéroportées, 17 frappes aériennes, 3 opérations de frappes d'artillerie et 20 missions de reconnaissance offensives". Selon Dembelé, le bilan de ces différentes opérations fait état de 65 "terroristes neutralisés et 42 autres interpellés dans les secteurs de Tenenkou, Sofara, Boni, Douentza, Tessit et Ansongo. Dans un communiqué, le Directeur de la Dirpa explique que "22 bases logistiques des terroristes ont été détruites dans les secteurs de Douentza, Boni, Bandiagara, Tessit et Ansongo, 5 véhicules, 34 motos détruits et 13 engins explosifs improvisés neutralisés".

DÉCÈS SURVENUS LORS DES RÉCENTES MANIFESTATIONS AU PÉROU

L'ONU demande une enquête

Le secrétaire général de l'ONU, Antonio Guterres, s'est dit préoccupé par le nombre de morts signalés après des manifestations au Pérou et a exhorté les autorités à mener "des enquêtes rapides, efficaces et impartiales sur ces décès". M. Guterres a déclaré jeudi qu'"il suivait la situation dans le pays avec une profonde inquiétude et a appelé à la retenue pour éviter une nouvelle escalade alors que les manifestations se poursuivaient". Le chef de l'ONU a réitéré, en outre, son appel aux autorités péruviennes pour qu'elles mènent "des enquêtes rapides, efficaces et impartiales sur ces décès et respectent leurs obligations en vertu du droit international des droits de l'homme". Il a ajouté : "les manifestations doivent se dérouler de manière pacifique, dans le respect de la vie et des biens. Même en période d'urgence publique, les mesures qui violent le droit de réunion pacifique doivent être limitées à celles strictement requises par les exigences de la situation et conformes aux autres obligations en vertu du droit international". Le Secrétaire général a souligné la nécessité de créer les conditions d'un dialogue significatif et inclusif pour faire face à la crise actuelle au Pérou.

ÉTABLISSEMENT ARTS ET CULTURE

Le Chœur chante l'Afrique

Le Chœur de l'Établissement Arts et Culture de la wilaya d'Alger a donné jeudi soir à Alger un concert musical revisitant des pièces des répertoires africains, chantés et repris par de grands noms de la musique algérienne et du continent, avec une orchestration originale.

Organisé à la salle Ibn-Khaldoun dans le cadre du programme d'accompagnement culturel du Championnat d'Afrique des nations CHAN 2022, le spectacle intitulé "Chantons l'Afrique" a revisité un répertoire éclectique riche en sonorités et couleurs africaines à travers des pièces de célèbres compositeurs, rendues en solo et en chœur. Sous la direction de Zahir Mazari, musicien et chef de chœur, les choristes accompagnés par des musiciens ont rendu plusieurs pièces réarrangées comme "Africa" de Toto, "Meriama" et "Ana hourra fi Djazair" (Je suis libre en Algérie), titre en hommage à la chanteuse sud-africaine, Myriam Makeba, ou encore "Free Nelson Mandela", chanson écrite en 1984 en soutien à cette figure de la lutte contre l'apartheid, encore en prison à l'époque. Les membres de cette jeune formation a revisité de grands titres évocateurs et dédiés à la pluralité et à la richesse culturelle africaines à travers notamment l'hymne de l'Union africaine et celui de la seule coupe du monde orga-



nisée sur le continent, en Afrique du Sud, "Waka Waka This Time for Africa", titre interprété par la star internationale Shakira.

Le Chœur a revisité également des titres d'artistes algériens qui ont chanté l'Afrique et sa diversité culturelle comme "Africa" de groupe Freeklane, "Africa, Taferka" du regretté Idir, "South Africa" du groupe Djezma en plus d'autres pièces dédiées à la patrie, à la diversité et au vivre-ensemble. Créé en 2019, le Chœur de l'établissement Arts et Culture, dirigé par l'artiste Zahir Mazari, compte plus de

80 jeunes choristes, accompagnés d'orchestres de différents registres dont l'andalou, relevant du même établissement. Dans l'objectif de perpétuer la tradition de la polyphonie, la formation s'est produite dans différents répertoires, en orchestrant des classiques du répertoire algérien. Le Championnat d'Afrique des nations se poursuit jusqu'au 4 février prochain avec un programme culturel et artistique, qui se déroule dans les villes d'Alger, Oran, Annaba et Constantine, pour accompagner cet évènement sportif qu'abrite l'Algérie.

«PATHAAN»

Film de la discorde entre «Monsieur Bollywood» et la droite hindoue

La star de Bollywood Shah Rukh Khan, 57 ans, est de retour à l'écran pour la première fois depuis quatre ans avec "Pathaan", un film d'action à gros budget qui a déclenché la colère de la droite hindoue. "Pathaan", qui est sorti au cinéma mercredi, la veille des célébrations du Jour de la République, a suscité la polémique chez des groupes hindous extrémistes qui protestent contre l'une des chansons au générique. Dans ladite chanson, Deepika Padukone, une actrice indienne qui figure au casting - avec le héros du cinéma d'action indien John Abraham - apparaît avec un bikini de couleur safran. Le safran est une couleur associée à la religion hindoue et considérée comme sacrée. Mercredi, des activistes d'un groupe hindou radical ont manifesté avec des banderoles "Boycott Pathaan" à Bangalore, selon les médias locaux. Tout en criant des slogans, ils ont aussi brûlé les affiches du film. Des manifestations similaires ont eu lieu mardi dans l'est de l'Etat du Bihar et vendredi dernier en Assam. Des gens portant des T-shirts "Pathaan" et jouant de la batterie se sont rassemblés devant les cinémas de Mumbai. La chaîne d'information NDTV a déclaré que plus de 500.000 billets avaient été réservés pour sa première journée.

1ER BLOCKBUSTER DE 2023

Shah Rukh Khan est l'une des plus grandes stars du cinéma indien avec des millions de



fans au pays et à l'étranger. Aussi connu sous le nom de "King Khan" et "Badshah", il règne sur Bollywood depuis plus de 30 ans. Mais son retour dans les salles obscures survient après une série de revers personnels et professionnels. Son dernier film "Zero" en 2018 a été un échec commercial et son fils a été arrêté l'année dernière dans une affaire de drogue qui a ensuite été abandonnée. M. Khan appartient à la minorité musulmane d'Inde. Des voix se sont manifestées pour interdire le film à moins que la chanson ne soit retirée. Le hashtag #BoycottPathaan est apparu sur Twitter, en lien avec les récentes campagnes répétées sur les réseaux sociaux contre certains films de la droite hindoue. Deux autres acteurs bollywoodiens, Aamir Khan et Ranbir Kapoor, ont également fait l'objet d'appels au boycott récemment. Shah Rukh Khan, qui joue le rôle d'un espion suave aux cheveux longs et abdos de planche à

laver, a déclaré que 25 cinémas à écran unique à travers le pays rouvriraient mercredi, grâce au film. "En grandissant, je ne regardais que des films dans des cinémas à écran unique. C'est particulièrement agréable", a-t-il déclaré mardi en hindi sur Twitter. "Je prie pour que vous et moi réussis-

sions. Félicitations pour vos réouvertures." Bollywood a eu du mal ces dernières années à produire le genre de blockbusters majeurs qui lui ont valu tant de succès en Inde et au-delà. Sa production en hindi fait également face à un rude défi face aux films réalisés dans d'autres langues comme "RRR" qui a remporté ce mois-ci un Golden Globe et a été nommé mardi pour l'Oscar de la meilleure chanson originale. Taran Adarsh, critique de cinéma et analyste d'affaires, a fait l'éloge de "Pathaan". "#Pathaan a tout ce qu'il faut: de la puissance, du style, de la hauteur, des chansons, une âme, de la matière et des surprises", a-t-il tweeté. "Et par-dessus tout, #SRK qui est de retour avec une vengeance... sera le premier blockbuster de 2023".

KHENCHELA

Une équipe d'experts sur un site archéologique découvert à Babar

Une équipe d'experts du centre national de recherche en archéologie est arrivée à Khenchela pour effectuer une expertise sur un site découvert à Babar, a indiqué mercredi le directeur de la culture et des arts. Dans une déclaration faite à l'APS, Mohamed Lalouani a déclaré que conformément aux recommandations de la ministre du secteur, Soraya Mouloudji, une équipe du centre national de recherche en archéologie, accompagnée de spécialistes de la direction de la culture et des arts, du musée public national des frères Boulaziz, et de la circonscription archéologique de la wilaya de Khenchela, s'est déplacée mardi, sur un site archéologique découvert récemment dans le périmètre du barrage de Babar, pour arrêter les mesures à prendre sur place. L'équipe d'experts qui s'est déplacée sur le site nouvellement mis à jour dans la commune de Babbar, rendra un rapport au ministère de la culture et des arts qui prendra les mesures nécessaires, concernant la conservation des mosaïques découvertes et leur étude. A rappeler que la brigade territoriale de la gendarmerie nationale de la commune de Babar a informé, au mois de novembre passé, la direction de la culture et des arts de la wilaya de Khenchela, de l'existence de mosaïques exposées partiellement à la dégradation, apparues à la suite de la baisse du niveau de l'eau dans le barrage.

EGYPTE

Quatre nouvelles tombes pharaoniques et une momie dévoilées

L'Égypte a dévoilé jeudi quatre tombes de dignitaires pharaoniques et une momie de plus de 4.000 ans à Saqqara près du Caire, la dernière des découvertes annoncées en grande pompe par un pays soucieux de faire revenir les touristes. C'est dans la nécropole de Saqqara, connue pour la célèbre pyramide à degrés du pharaon Djéser, que les archéologues ont mis au jour ces tombeaux scellés sous les 5e et 6e dynasties, entre 2.500 et 2.100 ans avant Jésus-Christ. Ces cavités profondes ornées de scènes en couleur de la vie courante ont servi de dernière demeure à Khnoumdjedef, le grand prêtre du pharaon Unas dont la pyramide décorée se trouve à proximité, à Meri, le gardien des secrets du roi, à Messi, grand prêtre du pharaon Pépi Ier et à Fetek, scribe et juge, a détaillé devant la presse le très médiatique archéologue égyptien Zahi Hawass.

Au cours des fouilles, à 15 mètres sous terre, les archéologues ont trouvé un sarcophage de calcaire "en l'état exact où les Égyptiens de l'Antiquité l'avaient laissé il y a 4.300 ans", a assuré M. Hawass. En l'ouvrant, ils ont découvert une momie couverte d'or, "l'une des plus anciennes et des mieux conservées d'Égypte en dehors des momies royales", a précisé l'homme, la tête couverte comme à son habitude de son célèbre chapeau d'Indiana Jones.

La nécropole de Saqqara, à un peu plus de 15 kilomètres au sud des célèbres pyramides du plateau de Guizeh, est classée au patrimoine mondial de l'Unesco car la pyramide de Djéser, construite vers 2.700 avant Jésus-Christ par l'architecte Imhotep, est considérée comme l'un des plus anciens monuments à la surface du globe. L'Égypte a révélé ces derniers mois plusieurs découvertes majeures, principalement à Saqqara mais aussi à Louxor. Mardi, Le Caire annonçait ainsi la découverte dans cette ville du Sud, la Thèbes des pharaons, des vestiges d'une ville romaine entière" datant des premiers siècles après Jésus-Christ. Pour certains experts, ces effets d'annonce ont une portée politique et économique plus que scientifique. Car le pays de 104 millions d'habitants en grave crise économique compte sur le tourisme pour redresser ses finances: son gouvernement vise 30 millions de touristes par an d'ici 2028, contre 13 millions avant le Covid-19.

Les courses en direct



HIPPODROME ABDELMADJID AOUCHICHE - ALGER
SAMEDI 28 JANVIER 2023 - PRIX : SAQUIA- PS.AR.NEE
DISTANCE : 1 100 M - DOTATION : 350.000 DA - DÉPART : 15H30
TIERCÉ -QUARTÉ -QUINTÉ

Un bel engagement pour Dinarzed d'Hem

Le quinté de ce samedi 28 janvier à l'hippodrome du Caroubier avec ce prix Saquia réservé pour chevaux de quatre ans et plus arabe pur né-élevé, n'ayant pas totalisé la somme de 61 000 dinars en gains et places depuis septembre passé, s'annonce intéressant, bien que Dinarzed d'Hem, Irwan, et Mage Gal s'annoncent assez supérieurs au lot, alors que pour la suite cela va être délicat.

LES PARTANTS AU CRIBLE

1. IRWAN. Il a été assez bon lors de sa dernière tentative, il peut largement récidiver.

2. GAYLA D'HEM. Rien à voir..

3. RACHADA. Elle a voyagé parmi le peleton de tête jusqu'aux abords du poteau où elle a cédé. Méfiance, elle peut décrocher une place.

4. DINARZED D'HEM. Elle trouve ici, un engagement de taille comme un gant pour arrondir son taux de gains. À suivre sans voir.

5. AZEMOUR. Ce cheval n'a pas été revu en piste depuis le 12 mars passé. Tâche difficile.

6. NAJEM DE CHOUKH. Une deuxième place le 23 avril passé, puis plus rien, ses six dernières

PROPRIÉTAIRE	N°	CHEVAUX	JOCKEYS	POIDS	COR	ENTRAÎNEURS
I. CHERFI	1	IRWAN	A. YAHIAOUI	57	6	AB. GASMI
M. ZIDELKHIR	2	GAYLA D'HEM	AB. SAHRAOUI	57	13	A. ROUBAH
A. HAMIANE	3	RACHADA	AH. CHAABI	55	7	S. HAMIANE
M. ZIDELKHIR	4	DINARZED D'HEM (0)	T. ALI OUAR	55	3	A. ROUBAH
K. HAIL	5	AZEMOUR	AM. BENDJEKIDEL	54	12	PROPRIÉTAIRE
T. CHABANE	6	NAJEM DE CHOUKH	S. BENYETTOU	54	1	MS. CHAABANE
R. CHIKHOUNE	7	AQSA FALASTINI (0)	O. CHEBBAH	54	5	MS. CHAABANE
AD. LAGRAA	8	AL DJAMRA	F. BENDJEKIDEL	54	8	ABM. BOUBAKRI
MZ. METIDJI	9	GANIA D'HEM	K. BAGHDAD	54	11	K. BAGHDAD
M. BENAROUSSE	10	HAFY MAKER (0)	EH. CHAABI	54	2	PROPRIÉTAIRE
HARAS DE LAHBIL	11	DINA	JJ : CH. CHAABANE	54	10	PROPRIÉTAIRE
R. BOUSBAA	12	KINZI EL KHALED	A. BOUSSAA	54	8	PROPRIÉTAIRE
B. BENFARHAT	13	MAGE GAL	AP : MA. AIDA	50,5	4	CH. AIDA
D. LEMMADI	14	MABROUKET EL HOCEIN	AP : Y. MOUISSI	50	14	PROPRIÉTAIRE

tentatives sont nulles. Tâche assez difficile.

7. AQSA FALASTINI. Tâche assez difficile.

8. AL DJAMRA. Cette jument me semble capable de décrocher un accessit. Méfiance.

9. GANIA D'HEM. On doit garder en mémoire sa quatrième place du 17 décembre. Méfiance, elle peut surprendre.

10. HAFY MAKER. Tâche difficile.

11. DINA. Peu probable.

12. KINZI EL KHALED. Tâche difficile.

13. MAGE GAL. Cette pouliche mérite un crédit, elle n'a jamais été loin des premiers.

14. MABROUKET EL HOCEIN. Cette jument descend de catégorie ici. Sur sa forme, elle n'aura aucun souci à se frayer une place.

DANS LE CREUX DE L'OREILLE

MON PRONOSTIC

4. DINARZED D'HEM - 1. IRWAN - 13. MAGE GAL - 9. GANIA D'HEM - 14. MABROUKET EL HOCEIN

LES CHANCES

8. AL DJAMRA - 3. RACHADA

Les catastrophes naturelles en 2022 ont coûté 10 milliards d'euros à la France

La présidente de la Fédération française de l'assurance (FFA), Florence Lustman, a indiqué que les catastrophes naturelles qui ont frappé le pays en 2022 ont causé 10 milliards d'euros de dégâts. Dans une déclaration à la radio Europe 1, Lustman a affirmé que 2022 avait été une "année terrible" en termes d'événements climatiques en France. La présidente de la FFA a noté que les catastrophes naturelles ont causé en moyenne 1 milliard d'euros de dégâts dans le pays depuis les années 80, et que ce chiffre est passé à 10 milliards d'euros en 2022. Faisant référence aux violentes tempêtes de grêle, aux ouragans et aux inondations survenus en 2022, Florence Lustman a souligné que la France a également connu une "année exceptionnelle" en termes de sécheresse l'an passé.

L'ONU met en garde contre un risque de famine inégalé en Syrie

Le nombre de Syriens souffrant de la faim a atteint un nouveau record après 12 ans de conflit, averti vendredi l'ONU qui a mis en garde contre "une nouvelle vague d'émigration de masse". "La faim a atteint un niveau inégalé depuis 12 ans en Syrie", a déclaré le Programme alimentaire mondial (PAM) dans un communiqué. "Douze millions de personnes ne savent pas comment elles se procureront leur prochain repas", a ajouté le PAM, auxquelles s'ajoutent "2,9 millions de personnes qui risquent de souffrir de la faim". Selon l'ONU, plus de 90% de la population syrienne vit sous le seuil de la pauvreté depuis le début, en 2011, d'un conflit sanglant ayant tué près d'un demi-million de personnes et dévasté les infrastructures du pays. La Syrie, dont l'économie s'est effondrée, est désormais au sixième rang des pays comptant le plus de personnes menacées d'insécurité alimentaire. Les prix des denrées alimentaires ont été multipliés par 12 au cours des trois dernières années dans ce pays frappé en outre par la sécheresse, le choléra et le Covid-19. La malnutrition infantile et des mères "augmente également à une vitesse sans précédent", selon le communiqué.

Batna : 18 pièces de monnaie et un pilon de l'époque romaine récupérés

Les éléments de la brigade de protection des biens culturels de Batna et de la brigade de Ksar Belezma ont récupéré 18 pièces de monnaie et un petit pilon archéologiques de l'époque romaine et déjoué une tentative de trafic sur ces vestiges, a indiqué mercredi un communiqué du groupement de wilaya de ce corps de sécurité. Selon la même source, l'opération a été menée suite à une descente effectuée dans la mehta Mehra de la commune de Ksar Belezma ayant permis l'interception sur

la RN-77 d'un véhicule venant de la commune d'Ouled Selam dont le conducteur âgé de 41 ans était en possession de trois pièces de monnaie archéologiques. La perquisition du domicile du suspect a permis de trouver 15 autres pièces de monnaie archéologiques et un petit pilon dont l'expertise a révélé que ces vestiges remontent à l'époque romaine, a ajouté le document. La même source a ajouté que les deux brigades poursuivent toujours l'enquête sur cette affaire de trafic de vestiges.



7 décès et 319 blessés sur les routes en une semaine



Sept (7) personnes sont mortes et 319 autres ont été blessées dans 270 accidents corporels de la circulation survenus en zones urbaines pendant la période allant du 17 au 23 janvier, indique, jeudi, un bilan des services de la Sûreté nationale. Le bilan fait état d'une baisse du nombre d'accidents (-59), du nombre de blessés (-48) et du nombre de morts (-01), par rapport aux statistiques de la semaine passée. Le facteur humain demeure la principale cause de ces accidents (+96%), notamment en raison du non respect du code de la route et de la distance de sécurité, de l'excès de vitesse et du manque de concentration au volant, outre l'état du véhicule, selon la même source. Dans ce cadre, la Direction générale de la Sûreté nationale (DGSN) appelle les usagers de la voie publique à la prudence et au respect du code de la route, rappelant les numéros vert 1548 et de secours 17 mis à la disposition des citoyens pour tout signalement 24h/24.

Sept (7) personnes sont mortes et 319 autres ont été blessées dans 270 accidents corporels de la circulation survenus en zones urbaines pendant la période allant du 17 au 23 janvier, indique, jeudi, un bilan des services de la Sûreté nationale. Le bilan fait état d'une baisse du nombre d'accidents (-59), du nombre de blessés (-48) et du nombre de morts (-01), par rapport aux statistiques de la semaine passée. Le facteur humain demeure la principale cause de ces accidents (+96%), notamment en raison du non respect du code de la route et de la distance de sécurité, de l'excès de vitesse et du manque de

L'ONU demande 4,3 milliards de dollars pour soutenir son plan humanitaire au Yémen

L'ONU a annoncé, mercredi, que son plan de réponse humanitaire au Yémen pour l'année 2023, nécessitant 4,3 milliards de dollars. "Le plan humanitaire pour le Yémen pour l'année en cours nécessite 4,3 milliards de dollars pour atteindre 17,3 millions de personnes parmi les plus vulnérables qui ont besoin d'une aide humanitaire", a indiqué le Bureau de la coordination des affaires humanitaires des Nations unies au Yémen (OCHA). Le bureau onusien a expliqué que "le plan de réponse humanitaire soutiendra, par exemple, mais sans s'y limiter, les personnes déplacées à l'intérieur du pays, celles qui tentent de retourner (dans leurs foyers), les personnes handicapées, les migrants et les réfugiés". À la fin de 2021, la guerre au Yémen avait fait 377 000 morts et coûté 126 milliards de dollars de pertes à l'économie yéménite, selon les Nations unies, et la majeure partie de la population du pays, d'environ 30 millions d'habitants, dépendait de l'aide dans l'une des pires crises humanitaires au monde.

Mystérieuse explosion au Nigeria : le bilan monte à 40 morts

Le bilan de la mystérieuse explosion de bombe qui a frappé mercredi un groupe d'éleveurs dans le centre du Nigeria est monté à 40 morts, contre 27 précédemment, a annoncé jeudi le gouvernement local. "Nous avons maintenant autour de 40 personnes qui ont été tuées" par cette explosion survenue à Rukubi, à la frontière entre les États de Nasarawa et Benue, dans une région en proie à des violences communautaires, a déclaré le gouverneur de Nasarawa, Abdullahi Sule. Les différends entre éleveurs de bétail et agriculteurs concernant les droits fonciers, de pâturage et d'eau sont courants dans les régions du centre et du nord-ouest du Nigeria. La semaine dernière, neuf personnes ont ainsi été tuées par des hommes armés à proximité d'un camp de personnes déplacées, selon les autorités de l'État de Benue. Les tensions, dont les racines remontent à plus d'un siècle, sont provoquées par les sécheresses, la croissance démographique, l'expansion de l'agriculture sédentaire et la mauvaise gouvernance. Ces dernières années, ces conflits ont parfois pris une dimension ethnique et religieuse, les éleveurs peuls étant musulmans et les agriculteurs majoritairement chrétiens. L'insécurité sera l'un des enjeux majeurs de l'élection présidentielle prévue fin février au Nigeria.

54e Salon international du livre du Caire : l'Algérie participe avec plus de 600 titres

L'Algérie participe à la 54e édition du Salon international du livre du Caire (Égypte) avec 630 titres exposés dans le stand de l'Entreprise nationale des arts graphiques (ENAG) relevant du ministère de la Culture et des Arts et le stand de la Maison d'édition et de distribution "Alpha". Le 54e Salon international du livre du Caire ouvert, mercredi, par le Premier ministre égyptien,

Moustafa Madbouli, en présence de représentants de l'ambassade d'Algérie au Caire, se poursuivra jusqu'au 6 février prochain. Cette édition enre-

gistre la participation de 1 047 éditeurs égyptiens, arabes et étrangers représentant 53 pays, selon le ministère égyptien de la Culture, organisateur du salon. Plusieurs ren-

contres culturelles et littéraires avec des écrivains et des intellectuels égyptiens, arabes et étrangers sont prévues dans le cadre de ce salon, a indiqué la même source.

MISE AUX POINGS

«L'appui sur la formation est une nécessité imposée par les mutations profondes que connaît le domaine de la communication particulièrement, au regard de la révolution numérique qui a apporté des changements radicaux dans le rôle et la mission de la presse, sa composition et ses moyens».

Mohamed Bouslimani, ministre de la Communication



Le Courrier
d'Algérie

Quotidien national d'information
Édité par l'Eurl Millénum Presse

Siège social :

Maison de la presse Kouba - Alger

R.C. : N° 01 B 00 151 30

Compte bancaire :

BNA Zirout Youcef N° 300 101 600

Directeur de la publication-gérant :

Ahmed TOUMIAT

Administration-publicité :

Tél. / Fax. : 023 70 94 27

Rédaction :

Tél. : 023 70 94 35

023 70 94 22

023 70 94 30

023 70 94 31

Fax. : 023 70 94 26

Composition :

PAO Le Courrier d'Algérie

Publicité-ANEP :

1, Avenue Pasteur-Alger

Tél. : 021 73 76 78

Fax : 021 73 95 59

Impression :

- Centre : SIA

- Est : SIE

- Ouest : SIO

Diffusion : M.P. Diffusion

Nos bureaux régionaux

Tizi Ouzou :

3, Rue Capitaine Si Abdellah, immeuble Belhocine

Tél. / Fax. : 026 20 20 66

Oran :

6, avenue Khedim Mustapha

Tél. / Fax. : 041 39 45 73

Bouira :

Rue Gherbi Guemraoui - Immeuble Kheerouf - Bouira.

Tél. / Fax. : 026 94 20 76

Les manuscrits, photographies ou tout autre document adressés à la rédaction ne peuvent faire l'objet d'une quelconque réclamation

Le Courrier d'Algérie informe ses lecteurs du changement de ses adresses électroniques et leur communique les nouvelles : lecourrierdalgerie@yahoo.fr redaction_courrier@yahoo.fr

MÉTÉO D'ALGER

Samedi 28 janvier 2023

11 °C / 5 °C

Dans la journée : Pluie
Vent : 12 km/h
Humidité : 81%

Dans la nuit : Pluie
Vent : 8 km/h
Humidité : 88 %

Le Courrier

L'INFORMATION AU QUOTIDIEN d'Algérie

HORAIRES DES PRIÈRES

Samedi 6 rajab 1444

Dohr : 13h01

Assar : 15h48

Maghreb : 18h12

Ïcha : 19h33

Dimanche 7 rajab

1444

Sobh : 06h24

Chourouk : 07h53

FONCTION PUBLIQUE

Voici la nouvelle grille des rémunérations

Trois décrets présidentiels, fixant la grille indiciaire des traitements et le régime de rémunération des fonctionnaires, ainsi que les modalités d'attribution de la bonification indiciaire aux titulaires de postes supérieurs dans les institutions et administrations publiques, ont été publiés au Journal officiel N3.

Le décret présidentiel n 23-54 modifiant le décret présidentiel n 07-304 du 29 septembre 2007 fixant la grille indiciaire des traitements et le régime de rémunération des fonctionnaires, détaille, via des tableaux, les modifications de cette grille pour les années 2023 et 2024 suivant la catégorie du fonctionnaire, le groupe auquel il appartient et l'indice d'échelon. À titre d'exemple, l'indice minimal pour un fonctionnaire ayant la catégorie 11, évolue de 623 points indiciaires à compter du 1er janvier 2023 à 698 points indiciaires au titre de la grille indiciaire prévue à compter du 1er janvier 2024. Selon l'article 3, l'indice minimal prévu par le décret remplace l'indice minimal correspondant aux grades prévus par les statuts particuliers, à compter de la date d'effet



PH : DR

respective des grilles détaillées dans les tableaux. Le fonctionnaire est reclassé dans les grilles prévues aux articles 1 et 2, à la même catégorie et au même échelon qu'il détenait à la date d'effet respective de ces grilles, précise-t-on de même source. Quant au décret présidentiel n 23-55, fixant les modalités d'attribution de la bonification indiciaire aux titulaires de postes supérieurs dans les institutions et administrations publiques, il introduit une modification des tableaux de la bonification indiciaire suivant les catégories et les sections à compter du 1er janvier 2023 et

à compter du 1er janvier 2024. En outre, le décret présidentiel n 23-57 modifiant le décret exécutif 90-228 du 25 juillet 1990 fixant le mode de rémunération applicable aux travailleurs exerçant des fonctions supérieures de l'État, contient les tableaux qui expliquent l'évolution de la bonification indiciaire suivant la catégorie du titulaire du poste supérieur et l'indice de base auquel il appartient. Selon l'article 3 de ce décret, le titulaire d'une fonction supérieure de l'État est reclassé dans les grilles prévues aux articles 1 et 2 aux mêmes catégories, section et échelon qu'il détenait à la date d'effet respective de ces grilles.

Sarah O.

TRANSPORT À ALGER

Le téléphérique du Palais de la culture remis en marche

Le téléphérique du Palais de la culture a été remis en marche, de façon exceptionnelle, hier, afin d'accompagner leurs usagers pour la visite du Salon de l'Emploi au niveau du Palais de la culture, selon un communiqué de l'Entreprise Métro d'Alger (EMA) et l'Entreprise de transport algérien par câbles (ETAC) rendu public jeudi.

Les mêmes entreprises informent ainsi les usagers de la mise en marche exceptionnelle du Téléphérique du Palais de la culture le vendredi 27 janvier 2023 de 7h00 à 18h00 afin de les accompagner pour la visite du salon de l'emploi au niveau du Palais de la culture. La 16e édition du Salon national de l'emploi et de la formation s'est ouverte jeudi au Palais de la culture Moufdi-Zakaria (Alger), avec la participation de près de 50 exposants représentant nombre d'entreprises économiques et certaines écoles de formation. Organisé sous le slogan "la numérisation, un outil au service de la dynamique économique", ce salon s'étalera sur trois jours. L'évènement, qui a enregistré lors de son premier jour, une grande affluence des jeunes, constitue une opportunité pour rapprocher les demandeurs d'emploi des entreprises.

M. Seghilani

ÉNERGIE

Arkab au sud du pays pour inaugurer plusieurs projets

Le ministre de l'Énergie et des Mines, Mohamed Arkab, a entamé hier une visite de travail et d'inspection de trois jours, dans les wilayas de Tamanrasset, In Guezzam et In Salah.

Selon un communiqué du ministère, Arkab, accompagné d'une importante délégation du secteur de l'Énergie et des Mines, procédera, au cours de cette visite, à la « mise en service de plusieurs projets de son secteur et inspectera d'autres ouvrages gaziers, électriques et de services pétroliers ». Des séances de travail avec les autorités locales sont également prévues, au cours desquelles seront abordées le plan de développement arrêté pour chacune des wilayas dans le domaine de l'électricité, distribution publique de gaz, alimentation des zones d'ombre et le secteur des Mines, ajoute le commu-

niqué.

Rappelant qu'en 2018 le taux de raccordement de l'ensemble de la wilaya de Tamanrasset était de l'ordre de 42%, répartis entre les communes d'In-Salah et Tamanrasset, avec un total de 22 496 branchements et un réseau de distribution de 500 km, selon la direction du secteur de l'Énergie qui fait état d'un financement de 5,8 milliards DA puisé du fonds de développement des régions du Sud pour l'approvisionnement en gaz.

En avril 2022, Mohamed Arkab a affirmé que 23 wilayas du Sud et des Hauts Plateaux avaient bénéficié de subventions partielles des factures d'électricité des clients à faible et moyenne consommation, à hauteur de 65% et 25% au profit des activités économiques.

Sarah O.

STRUCTURES SANITAIRES À IN SALAH

Des médecins spécialistes en renfort dès mars prochain

Le ministre de la Santé, Abdelhak Saïhi a affirmé, jeudi, à Alger, que l'État accordait un intérêt particulier aux nouvelles wilayas, notamment en matière de santé à travers leur dotation en structures offrant des prestations à la hauteur des attentes des citoyens. Lors d'une séance plénière au Conseil de la nation, Saïhi a précisé que «l'État accorde un intérêt particulier aux nouvelles wilayas à travers leur dotation en structures de santé offrant des prestations à la hauteur des attentes des citoyens», dans ses réponses à cette séance aux questions des membres du Sénat, présidée par le président de l'institution, Salah Goudjil. Répondant à la question d'un sénateur sur les structures de santé dans la wilaya d'In Salah, le ministre a fait savoir que «le taux de réalisation de l'hôpital des urgences 120 lits dans la commune de In Salah avait dépassé 75%, imputant le retard accusé dans sa réalisation à plusieurs raisons, dont le changement du terrain d'assiette». Après avoir rappelé que le projet de réalisation d'un hôpital général de 60 lits dans la commune d'In Ghar, dans la wilaya d'In Salah, «était à l'étude», Saïhi a souligné que «des médecins spécialistes renforceront les effectifs dans cette wilaya en mars prochain», ajoutant que, «les wilayas de Nâama et El-Ménéa seront, quant à elles, dotées de structures de santé et de centres de formation», le ministre a précisé que «l'Institut de formation paramédicale de la wilaya de Nâama, qui accueillera des étudiants en mai prochain, comptait 300 places pédagogiques et 200 lits».

L. Zeggane

CHAN-2022 / ILS ONT BATU LES ELÉPHANTS DE CÔTE D'IVOIRE (1-0)

Les Verts filent en demi-finale

La sélection algérienne des joueurs locaux s'est qualifiée, hier, au stade Nelson Mandela de Baraki (Alger), aux demi-finales du Championnat d'Afrique des nations de football CHAN 2022 qui se déroulent en Algérie du 13 janvier au 4 février. Les Verts de Madjid Bouguerra se sont imposés devant les Eléphants de Côte d'Ivoire sur le score de 1 à 0 après un but marqué, sur penalty (90e+6e), par Aymen Mahious.

En demi-finale, les coéquipiers de Abdellaoui affronteront, mardi prochain, le vainqueur de la rencontre qui opposera ce soir le Ghana au Niger.

R. S.

SOUS-RIRE

La maison mère de Google annonce la suppression d'environ 12 000 emplois dans le monde



BEKKAË